PEAAD BULLETIN



Association des Anciens Députés au Parlement Européen

www.formermembers.eu



Patrimoine culturel



Activités de l'AAD

Programme PE au Campus

Page 22



Activités de l'AAD

Coopération avec l'IUE

Page 28

DANS CE NUMERO

03 Mot du Président

04 PF au travail

ACTUALITÉ

05 1948: Début du cycle constitutionnel européen (*Andrea Manzella*)

06 Conventions démocratiques (*Nicole Fontaine*)

07 Unie dans la diversité (*Jean-Marie Beaupuy*)

08 Le point de vue d'un ancien membre (*Ursula Braun-Moser*)

09 Toutes les cinq minutes... (*Karin Junker*)

10 Programme AMAR (*Emma Baroness Nicholson of Winterbourne*)

11 Mission d'observation en Catalogne (*Jan Dhaene*)

12 La Fédération Française des Maisons d'Europe (*Martine Buron*)

FOCUS

14 La culture européenne à travers les âges (*Pedro Canavarro*)

15 La valeur économique du patrimoine culturel (*Manuel Porto*)

16 L'architecture rurale modeste des îles grecques (*Nikolaos Sifounakis*)

17 Unesco (Brigitte Langenhagen)

18 Biens culturels et conflits armés (*Monica Baldi*)

19 Prix Lux (Doris Pack)

ACTIVITÉS DE L'AAD

21 Missions d'observation électorale

22 Programme PE au Campus

28 Coopération avec l'IUE

30 Séminaire Annuel de l'AAD

DÉPÊCHES

31 Nouveaux membres

32 Activités

33 In memoriam



Une cérémonie a eu lieu au Parlement européen le 24 janvier à l'occasion de la « journée internationale de commémoration en mémoire des victimes de l'Holocauste ».

Cover:@iStock

APPEL À CONTRIBUTION:

Le comité de rédaction tient à remercier tous les membres qui ont pris le temps de contribuer à ce numéro du Bulletin de l'AAD. Nous voudrions attirer votre attention sur le fait que la décision d'inclure un article incombe au comité de Rédaction du Bulletin de l'AAD et, qu'en principe, les contributions soumises par des membres qui ne sont pas à jour de paiement ne sont pas retenues. En raison de long décalage entre l'appel à contribution et la publication, certains articles peuvent être dépassés. Le Bulletin de l'AAD est publié par l'Association des anciens députés du Parlement européen avec l'assistance du Parlement. Toutefois, les opinions exprimées dans ses articles sont celles des membres contributeurs de l'AAD et d'écrivains invités, et ne représentent pas nécessairement les positions du Parlement, ni celles de l'AAD. De même, l'inclusion des communications publicitaires n'implique pas nécessairement une recommandation de l'AAD ou du Parlement.

COMITÉ DE REDACTION

Brigitte LANGENHAGEN Andrea MANZELLA Edward McMILLAN-SCOTT Manuel PORTO Teresa RIERA MADURELL

PRÉPARÉ PAR

Elisabetta FONCK Lisseth BRAVO Valeh NASIRI

CONTACTS

formermembers@europarl.europa.eu Tel.+ 32(0)2 284 07 03 Fax.+32(0)2 284 09 89



Mot du PRÉSIDENT

Chers collègues,

Les législateurs de l'Union européenne ont désigné 2018 Année européenne du patrimoine culturel. Cette année sera donc l'occasion de mettre en évidence les défis auxquels ce secteur est confronté, comme l'absence de financement ou le trafic illégal de vestiges archéologiques. L'idée est également d'optimiser le potentiel économique de ce secteur, dont dépendent directement guelque 7,8 millions d'emplois. Nos collègues et les experts qui ont contribué à cette édition se sont attachés à souligner la richesse de notre patrimoine culturel et à insister sur l'importance de le préserver et d'en prendre soin. Vous trouverez dans ce bulletin une sélection d'articles consacrés à cette question.

Dans la rubrique «Actualité», nos anciens collègues nous régalent avec des articles aux sujets extrêmement intéressants. Permettez-moi de remercier les collègues qui ont participé à ce bulletin et font de notre Association un espace propice aux idées et aux échanges. J'aimerais également encourager tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à y contribuer également à nos côtés. Vous trouverez aussi dans la présente édition une rubrique consacrée aux activités de l'AAD.

• Le programme PE au campus, dont notre collègue Lord Richard Balfe est en charge, est toujours un grand succès. Cet échange permettant aux universités de profiter de l'expérience et de l'expertise des anciens députés au Parlement européen est un de nos programmes les plus plébiscités. Les commentaires des étudiants, des universités et des collègues participants sont toujours positifs. Les étudiants tirent un grand avantage des dialogues constructifs et des échanges de vues, qui leur permettent d'édifier leur propre conception des questions européennes.

- La coopération avec l'Institut universitaire européen de Florence, sous la responsabilité de Monica Baldi, est un autre de nos programmes phares. Ce programme destiné aux élèves du secondaire a apporté une grande satisfaction aux collègues participants et aux adolescents, qui ont eu l'occasion de s'informer sur le fonctionnement des institutions européennes et sur des thèmes d'actualité comme le Brexit, la migration et la montée des nationalismes en Europe.
- Les manifestations annuelles de l'AAD, organisées les 29 et 30 novembre, ont été couronnées de succès. Dans cette édition. un des étudiants ayant participé au séminaire annuel de l'AAD nous livre ses impressions sur cet évènement, où nous avons eu l'honneur de compter sur la participation de Sir Julian King, commissaire européen, Michael Gahler, député au Parlement européen, et Ivailo Kalfin, ancien député au Parlement européen et membre de l'Association. Pour ce qui est des prochaines manifestations, l'Assemblée générale de l'AAD aura lieu le 3 mai et sera précédée,

le 2 mai, par un séminaire d'information organisé par le Service de recherche du Parlement européen (EPRS), la cérémonie commémorative annuelle, un dîner-débat avec la participation de Roberto Gualtieri MdPE, Président de la commission des affaires économiques et monétaires. Nous y honorerons la mémoire des députés et anciens députés décédés en 2017 et 2018. Hans-Gert Pöttering, ancien président du Parlement européen, prononcera le discours qui viendra clôturer ce moment. La prochaine visite de l'AAD aura lieu les 4 et 5 juin en Bulgarie, pays qui occupe la présidence au

cours du premier semestre 2018. Les inscriptions sont ouvertes. Pour de plus amples informations, vous pouvez vous contacter le secrétariat de l'AAD. J'espère vous voir le plus nombreux possible lors de notre Assemblée générale annuelle du

Meilleures salutations,

mois de mai.

Enrique BARÓN CRESPO Président de l'AAD

PE AU TRAVAIL

DOSSIERS CLES

Nouvelles règles pour savoir qui doit supporter les pertes des banques. (Session de novembre - PE 606.264v03-00)

Les députés se sont prononcés en faveur de règles claires sur la façon dont les créanciers de banques en difficulté doivent couvrir les pertes. Les règles exigent que les banques mettent de côté suffisamment de fonds pour absorber les pertes et se recapitaliser.

Les députés ont adopté une résolution pour lutter contre les abus sexuels sur les enfants (Session de décembre - P8_TA-PROV(2017)0501)

Les États membres doivent coopérer plus étroitement entre eux, avec Europol et l'industrie informatique pour lutter contre les abus sexuels et l'exploitation des enfants.

Les députés ont voté une résolution sur la situation des droits de l'homme dans le monde en 2016 (Session de décembre - P8_TA-

PROV(2017)0494)

L'UE doit faire davantage pour lutter contre les persécutions liées à la religion, et protéger les migrants.

Le Parlement vote pour supprimer les obstacles au commerce en ligne transfrontalier. (Session de février - P8 TA-PROV(2018)0023)

Les acheteurs en ligne bénéficieront d'un accès transfrontalier plus large aux produits, aux réservations d'hôtel, aux locations de voitures, ou encore aux billets de concert dans l'UE.

Réduire la taille du Parlement européen après le Brexit. (Session de février - P8_TA-PROV(2017)0376)

Le nombre de députés européens devrait passer de 751 à 705 lorsque le Royaume-Uni aura quitté l'UE, tout en faisant de la place à d'éventuels nouveaux États membres.

Les autres principaux dossiers abordés dans les séances plénières étaient:

Décembre 2017

- Les députés ont approuvé le mandat de commencer des négociations avec les gouvernements de l'UE en matière de TV et de radios en ligne. (12.12.17)
- Les députés prolongent et augmentent le Fonds européen pour les investissements stratégiques à 500 milliards d'euros. (12.12.17)
- Les députés plaident pour une politique étrangère et de défense européenne plus forte. (13.12.2017)
- Plus de transparence dans le processus décisionnel de l'UE: Un nouveau registre en ligne permettra de faciliter la recherche et l'accès aux décisions de l'UE prises sous forme d'actes délégués. (13.12.2017)
- Les députés soutiennent les recommandations de **l'enquête**

spéciale sur la criminalité fiscale : Des registres ouverts des bénéficiaires effectifs, une protection des lanceurs d'alerte et des règles à l'encontre des intermédiaires. (14.09.17)

Janvier 2018

- Le PE a adopté de nouvelles règles de pêche et ajout d'une interdiction du courant électrique impulsionnel (16.01.18)
- Les députés reconnaissent les progrès réalisés dans les négociations sur le Brexit mais ils ont souligné la nécessité de formaliser l'accord de retrait le plus rapidement possible. (16.01.18)
- Les députés ont déclaré que les contrôles des exportations de l'UE devraient être élargis aux outils de cybersurveillance, afin d'empêcher des violations des droits de l'homme. (17.01.2018)
- Les députés établissent des

- objectifs ambitieux pour une utilisation plus propre et plus efficace de l'énergie. (17.01.2018)
- Le Parlement a placé les enfants au premier plan lors de l'adoption de ses propositions modifiant la législation de l'UE sur la résolution des litiges internationaux en matière de divorce.

Février 2018

- Climat : les députés adoptent une législation visant à réduire les émissions de CO2 (06.02.18)
- Les députés en appellent à une évaluation détaillée de l'actuel système de changement d'heure semestriel et, si nécessaire, à une révision des règles. (08.02.18)
- Les députés appellent la Turquie à lever l'état d'urgence (08.02.18)

Pour plus d'informations : http://www. europarl.europa.eu/news/en/news-room/ plenary

ACTUALITÉ Q

1948: DÉBUT DU CYCLE CONSTITUTIONNEL EUROPÉEN

Il y a 70 ans, le 1er janvier 1948, s'ouvrait, avec l'entrée en vigueur de la Constitution de la République italienne, le cycle des constitutions démocratiques qui allaient se succéder après la Seconde Guerre mondiale. En effet, notre continent allait connaître une période historique intense, marquée par la paix, au cours de laquelle, en 1949, la constitution allemande entrerait en viaueur, suivie des nouvelles constitutions de tous les États qui, aujourd'hui, forment l'Union. Ce cycle constitutionnel européen prendra rapidement la forme d'une rupture avec le passé: celle d'interdire à tout gouvernement, grâce à l'instrument du droit, la possibilité de répéter, sous n'importe quelle forme, un passé récent de guerre, de dictature et d'atteinte à la personne. Cette volonté juridique s'exprimera de manière différente selon les traditions nationales de chaque État. Toutefois, dans chaque constitution, on trouvera, sous des formes différentes, l'affirmation de trois primautés,

avec au sommet de la hiérarchie, celle du respect de la dignité qui prévaut sur tout autre aspect de la sphère personnelle. Elle est

©Union européenne

également le «plus jamais ça» face aux souvenirs du goulag et des camps de concentration, mais aussi face au racisme et à l'antisémitisme, à l'homophobie et aux discriminations envers les femmes. Vient ensuite la primauté de la constitution sur toute autre loi. Elle est un barrage dressé contre l'arbitraire et les abus des majorités parlementaires, au nom de la «pérennité» des valeurs sur lesquelles, lors de la phase constituante, il y a eu concorde au niveau national.

Enfin, la primauté du supranational sur les législations des États. À partir de 1948, pour la première fois dans l'histoire, des constitutions nationales acceptent des limitations et des cessions de souveraineté pour permettre la mise en place d'un ordre juridique supranational, qui inaugurera la construction de l'ordre constitutionnel de l'Union européenne dans lequel ces trois primautés, intégrées par chaque «nouvelle» constitution, feront l'objet d'une reconnaissance commune. L'ordre constitutionnel européen n'apparaîtra donc pas comme un dispositif particulier, qui s'ajoute aux constitutions des États, mais comme l'avènement de ce qui les unit. Voici d'ailleurs ce que dit la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne qui s'ouvre sur une formule simple et solennelle: «La dignité humaine est inviolable. Elle doit être respectée et protégée». Rien d'autre. Mais le contenu est clair. Voici aussi la primauté des valeurs constitutionnelles fixées par l'article 2 du traité en tant que «valeurs communes aux États membres» dans une société caractérisée par le respect de l'état de

droit et du pluralisme.

Et voici également la primauté du droit européen reconnu et soutenu par le dialogue entre les cours constitutionnelles nationales et la Cour de justice européenne. Bien que limité aux compétences de l'Union, le sens symbolique de ce dialogue est énorme: il protège de tout absolutisme juridique étatique. Ces primautés, bien qu'instaurées depuis 70 ans, sont fragilisées chaque jour par des écueils et des violations éhontées.

La primauté du respect de la dignité est mise à mal par les nouvelles formes d'esclavage, le trafic d'êtres humains et les migrants apatrides «à nos portes» ou «chez nous». La primauté de la constitution est mise à mal par les attitudes hostiles face aux limites imposées à la mainmise des gouvernements: les tribunaux et l'indépendance des juges.

La primauté du droit européen est mise à mal par les «nationalismes juridiques» qui cherchent à rompre l'équilibre entre les droits et les devoirs de l'État envers l'Union.
On peut donc affirmer que le cycle constitutionnel européen, qui a commencé en 1948, n'est pas vraiment terminé. Il y a beaucoup à faire, chaque jour, et de nombreuses erreurs à corriger pour que, avec ces trois primautés, notre Union européenne continue à vivre avec ces trois primautés et avec son identité propre face au monde entier.

Andrea Manzella PSE, Italie (1994-1999) an.manzella@gmail.com

CONVENTIONS DÉMOCRATIQUES

Mieux gerer l'Europe ne suffira pas

Les «conventions démocratiques» qui vont s'organiser en 2018, sur la suggestion initiale du président Macron, pour relancer le projet européen, ne partent pas de rien. L'oublier serait méconnaître ces milliers et milliers de lieux démocratiques de toute nature, où la réflexion propositionnelle sur l'Europe de la paix et de la solidarité s'est constamment poursuivie depuis plus de six décennies.

Ce qui est nouveau, c'est la dynamique que cette initiative peut entraîner pour qu'au plus haut niveau des Etats, la conscience de l'insidieuse désaffection progressive des peuples à l'égard de l'Europe, conduise enfin à des actions à hauteur des enjeux, en mobilisant non seulement des cercles restreints, éclairés ou non, mais le plus large ensemble des Européens. Face au doute qui s'étend sur la construction européenne actuelle, aux risques de contagion du Brexit, à la montée depuis trente ans de l'abstention aux élections européennes, aux dégâts sociaux de

Emmanuel Macron, Président de la République française ©Union européenne

la mondialisation des échanges, à l'audience croissante des populismes qui surfent sur les peurs et les replis égoïstes, au terrorisme islamique, à l'impuissance de l'Europe pour faire face solidairement à la poussée irrépressible des migrants fuyant dans des conditions épouvantables la misère, la guerre ou les dictatures, au chômage massif qui condamne des millions de jeunes à l'exclusion sociale... gérer un peu mieux l'Union ne sera pas suffisant.

"La solidarité de demain ne pourra plus être seulement européenne, elle devra être universelle, y compris dans l'intérêt de l'Europe."

L'époque que nous vivons impose de mieux équilibrer les deux voies d'expression de la démocratie: la démocratie représentative et la démocratie directe. Celle-ci ne peut plus se limiter à l'acte citoyen du vote électoral ou référendaire, du fait notamment de l'importance des réseaux sociaux, même si leur torrent envahissant charrie, dans la confusion et souvent l'anonymat, le meilleur et le détestable. Certains craignent que ces conventions démocratiques ne permettent pas une appréhension pertinente des attentes de l'ensemble des citoyens de l'Europe unie, pour au moins trois raisons: la population qui se sent la plus concernée par les enjeux européens est à dominante aisée, âgée et urbaine; les personnes qui s'expriment dans ce genre de consultations sont plutôt celles qui

ont des opinions très arrêtées, voire radicales; la consultation par internet juxtapose les positions individuelles, sans le dialogue direct qui permet de les rapprocher.

Ces risques ne sont pas suffisants pour ne pas jouer le jeu, car il s'impose, sous l'effet notamment de ces nouvelles technologies de communication, devenues une révolution sociétale aussi importante que l'a été, en son temps, l'invention de l'imprimerie.

Pour ma part, l'important est que ces conventions démocratiques se démultiplient au plus près de la population, à l'initiative inventive des élus des territoires, et qu'elles ne se limitent pas à une approche étroitement gestionnaire de l'Europe. Ce qui est en jeu va bien au-delà. La solidarité de demain ne pourra plus être seulement européenne, elle devra être universelle, y compris dans l'intérêt de l'Europe. Il faut à l'Europe un nouveau contrat, fondé sur la lucidité prospective et la générosité. C'est la seule voie pour restaurer le rêve européen que les fondateurs de l'Europe des années d'après-guerre ont su vouloir et faire aboutir. Et c'est d'abord sur la jeunesse, qui n'est pas émoussée par la vie, qui sait se révolter contre l'inacceptable, croire aux utopies et être généreuse, qu'il faut s'appuyer pour reconstruire un rêve européen capable de mobiliser l'ensemble du continent sur un nouvel idéal.

Nicole Fontaine

Ancienne présidente du Parlement européen PPE-DE, France (1984-2009) nfontaine@aol.com

« UNIE DANS LA DIVERSITÉ »

Faire de notre Devise un nouveau levier pour la Démocratie

Le drapeau européen est présent sur de nombreux édifices officiels de nos États Membres, sur les panneaux des chantiers bénéficiant de Fonds européens, sur tous les documents administratifs de nos Institutions, etc. Ce symbole est véritablement entré dans la mémoire collective des 500 millions d'Européens.

«Unie dans la Diversité»: c'est la réalité politique dans nos petites communes, dans nos quartiers, dans les villes, dans nos régions, dans nos États, et bien sûr dans l'Europe.

Autre symbole : la Journée de l'Europe le 9 mai. Sa célébration est





variable selon les Pays et les années. En ce qui concerne notre Hymne «l'Ode à la Joie» son utilisation reste assez limitée.

Quant à notre Devise «Unie dans la Diversité», elle semble oubliée! Et pourtant :

- «Unie dans la Diversité» : cela correspond à la réalité de tous les corps vivants, dont le corps humain qui ne peut bien fonctionner qu'avec la coopération de nos différents organes.
- •«Unie dans la Diversité» : c'est la base du bon fonctionnement de toutes les organisations humaines : de l'orchestre à l'équipe de football, de l'entreprise à l'organisation non gouvernementale.
- «Unie dans la Diversité» : c'est la réalité politique dans nos petites communes, dans nos quartiers, dans les villes, dans nos régions, dans nos États, et bien sûr dans l'Europe. Le développement des égoïsmes, des replis sur soi, du refus de communiquer -à l'échelle des individus, comme à l'échelle de notre planète- font des « diversités », des armes contre l'Unité nécessaire au «Vivre Ensemble».

Nous entrons dans la période

pré-électorale de juin 2019. Les débats seront vifs à tous les niveaux. Les multiples « diversités» se dresseront souvent les unes contre les autres. Alors que l'intérêt de chacun, comme l'intérêt général, doit nécessairement rechercher l'Harmonie. Dans ce contexte, il est patent que notre Devise doit être mise en avant. Le Parlement Européen l'a initiée le 4 mai 2000 avec Nicole Fontaine, puis relancée le 9 octobre 2008. Puissent le Parlement, la Commission, les États, mais aussi toutes les organisations pro-européennes, l'inscrire sur leurs documents à côté de notre drapeau. Puisse le 9 mai prochain être l'occasion de démontrer combien les diversités des cultures européennes sont un atout majeur pour chacun et pour notre avenir collectif. Et, soutenue par de nombreuses autres initiatives, que notre devise devienne aussi populaire que notre drapeau européen.

Jean-Marie Beaupuy

ALDE, France (2004-2009) jeanmariebeaupuy.europe@sfr.fr

LE POINT DE VUE D'UN ANCIEN MEMBRE

Comme je sais que le Président doit jouer un rôle de conciliateur entre les différentes mentalités, j'espère que vous aurez une influence pour aboutir à un consensus dans les questions européennes.

En tant que députés dans les années 90, les anciens députés comme moi nous avons assumé la responsabilité de l'élargissement de l'Union européenne. En tant que membre de la délégation du Parlement européen pour les relations avec la Pologne, j'étais moi-même auprès des dissidents polonais et de Walesa dans les années 1980.

Nous avons organisé les premières rencontres d'associations économiques à Budapest dès les années 1980, dans l'espoir de contribuer à la libération des personnes opprimées depuis des décennies par le système soviétique, et dans la perspective d'une Europe sans frontières.

Pour moi qui, en tant qu'Allemande, connaissais la situation de compatriotes et de parents en Allemagne de l'Est, il était clair qu'il faudrait des décennies avant de pouvoir parler la même langue, partager la même vision de

l'environnement et de la situation historique.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'Européens ont des visions très différentes de la démocratie. Nous qui autrefois consacrions notre activité politique à l'Union européenne, voyons maintenant nos efforts s'envoler.

Personnellement, je me suis entièrement consacrée au développement économique et scientifique en Pologne et en Hongrie après mon passage au PE.

J'ai pu participer pendant 22 ans au développement de la faculté d'économie, en particulier de l'informatique économique, grâce à mon poste de professeur à l'Université de Szczecin et à la reconnaissance officielle de ma profession en tant que professeur polonais.

Parallèlement, j'ai organisé pendant 12 ans un cycle de conférences sur la macroéconomie avec une compétence de contrôle dans le programme Monet à l'université Eötvös Lorand de Budapest sur le thème «L'intégration économique européenne à partir de l'exemple hongrois»; j'ai rencontré de nombreux étudiants ERASMUS, je les ai fait s'enthousiasmer pour l'UE et ils sont encore enthousiastes aujourd'hui. Et ils placent beaucoup d'espoir dans l'adhésion de leur pays à l'UE.

Comment est-il possible que la dureté de la bureaucratie de l'UE et son manque de compréhension de l'histoire et de la tradition des nouveaux États membres aient conduit à un tel durcissement dans les relations mutuelles?
Le Brexit aurait dû être un avertissement, et nous qui sommes issus des anciens États membres, ne voulons en aucun cas d'autres sorties de l'Union.

Des pays comme la Pologne et la Hongrie ont dû attendre 80 ans pour construire leurs États, puisqu'ils étaient durant tout ce temps sous la domination et l'oppression étrangères.

Leur autonomie et leur souveraineté nationales leur tiennent plus à cœur par exemple qu'aux Luxembourgeois, qui, comme les Allemands, sont disposés à les abandonner en grande partie à Bruxelles.

Le Parlement européen pourrait-il exercer une influence plus équilibrée sur la Commission?



Ursula Braun-Moser

PPE, Allemagne (1984-1994) braunmoser@aol.com

TOUTES LES CINQ MINUTES...

Une enfant meurt toutes les cinq minutes d'avoir subi des violences. Le rapport sur l'état de la population mondiale 2017 fait état une fois de plus de ce que nous savons depuis longtemps, mais qui reste pour ainsi dire absent de notre politique de développement: les jeunes filles pauvres ont trois fois plus d'enfants que les jeunes filles aisées. Ce phénomène s'observe surtout dans les pays africains situés au sud du Sahara. Les Nations unies estiment que 43% des grossesses sont non programmées. La Fondation allemande pour la population mondiale juge que ce chiffre continuera de progresser et que le nombre des interruptions de grossesse augmentera du fait de la réduction, à l'initiative de Donald Trump, le président des États-Unis, des fonds alloués aux organisations internationales qui dispensent des informations sur la planification familiale, v compris l'avortement. Ces réductions de subventions, loin d'empêcher les avortements, risquent au contraire de les faire augmenter car les jeunes filles et les femmes auront désormais moins accès à des conseils en matière de planification des naissances ou à des moyens de contraception. L'Union et ses États membres doivent donc passer des bonnes paroles aux actes dans le soutien à l'Afrique, en remédiant à de telles carences et en prenant des mesures supplémentaires en faveur de la planification familiale. Être attentif à la croissance démographique, tout particulièrement en Afrique, constitue un impératif et une responsabilité humanitaires dans l'intérêt des deux parties. Rappelons

que les Nations unies ont défini 17 objectifs de développement durable, à atteindre d'ici 2030, dont notamment éliminer la pauvreté et la faim, garantir des soins de santé et une éducation de qualité et parvenir à l'égalité des sexes. La réalisation de ces objectifs dépendra en grande partie du soutien apporté aux filles, qui restent désavantagées sur de nombreux plans. Pour sensibiliser l'opinion publique mondiale à cette question, les Nations unies ont instauré la Journée internationale de la fille, qui a été célébrée pour la première fois en 2012. En 2017, à la date de la Journée internationale de la fille, vivaient sur notre Terre quelque 1,1 milliard de personnes de sexe féminin âgées de moins de 18 ans, dont beaucoup sont plongées dans des situations de détresse ou de crise. menacées de subir des violences ou d'être exploitées sexuellement, ou n'ont aucune perspective d'accéder à une éducation qui convienne à leurs besoins. Selon l'Unicef, une enfant meurt toutes les cinq minutes d'avoir subi des violences. À l'échelle mondiale. 120 millions de filles et de jeunes femmes ont déjà été victimes de violences sexuelles. Où sont les campagnes #MeToo et Time's up pour les jeunes filles de notre planète? Aujourd'hui, plus de la moitié des filles vivent encore en Asie, une proportion qui devrait reculer dans les années à venir. En Afrique, en revanche, d'ici cinq ans, leur part dans la population pourrait avoir augmenté d'un tiers. L'espérance de vie ne cesse de progresser et s'établit à 74,1 ans

en moyenne pour les filles nées

en 2015. C'est à Hong Kong que l'espérance de vie des femmes est la plus longue (87,3 ans) et au Sierre Leone qu'elle est la plus courte (52 ans). Ce dernier chiffre doit lui aussi inciter l'Europe à entreprendre sérieusement d'améliorer les conditions de vie en Afrique, notamment en matière d'accès à l'éducation. En Afrique, les garcons sont deux fois plus nombreux que les filles à être scolarisés au moins dans le primaire, et la probabilité pour un garçon d'atteindre l'enseignement secondaire supérieur est de 83% plus élevée que pour une fille. De fait, à l'heure actuelle, quelque 130 millions de filles dans le monde ne vont pas à l'école.

Il n'est par ailleurs pas rare que les jeunes filles pauvres en Afrique qui ont réussi à accéder à la scolarisation restent chaque mois durant plusieurs jours chez elles lorsqu'elles ont leurs règles car elles n'ont pas les movens d'acheter des protections périodiques. Des gouvernements ont déjà promis lors de campagnes électorales de fournir des serviettes hygiéniques, mais cette promesse n'a pas été tenue; en Ouganda, une militante a même été emprisonnée après avoir dénoncé ce fait. De nombreuses écolières cousent aujourd'hui elles-mêmes leurs serviettes, tant bien que mal. L'Union européenne devrait tout de même pouvoir faire quelque chose, n'est-ce pas?

Karin Junker

PSE, Allemagne (1989-2004) karin.junker@t-online.de

PROGRAMME AMAR

Sajjad et Marwa étaient amoureux. Assis l'un à côté de l'autre sur le canapé, dans le bureau de la fondation AMAR International à Bassorah en Iraq, Marwa ne pouvait cesser de dire à quel point elle était heureuse, et Sajjad, lui, contemplait avec adoration les yeux de sa nouvelle épouse.

Tout comme des millions d'autres couples de par le monde, ils profitaient tous deux de leurs premiers mois de vie conjugale. Dès leur première rencontre, ils surent qu'ils allaient avoir un gros problème. Et pour cause: Sajjad était chiite. Marwa était sunnite. Le schisme entre les deux courants de l'islam s'est produit il y a 1400 ans, à la suite de la mort du prophète Mahomet. Bien que de nombreuses croyances et pratiques fondamentales leur soient communes, un certain nombre de différences ont, provoqué une souffrance pour les deux courants et fait d'innombrables victimes. Mais, Sajjad et Marwa eurent la bonne idée de faire appel à la fondation AMAR pour leur venir en aide. C'est notre programme, unique en son genre, qui les a incités à se tourner vers nous. Nous nous efforcons d'enseigner la tolérance religieuse à des milliers de personnes dans le sud de l'Iraq. Grâce à une subvention d'un

Grâce à une subvention d'un million d'euros accordée par l'Union européenne à travers l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme, la fondation AMAR a pu étendre son programme CRD (Combatting Religious Discrimination) de lutte contre la discrimination religieuse à tout l'Iraq. Son objectif: lutter contre toutes les

formes de discrimination fondée sur des croyances, religieuses ou non, afin de surmonter les divisions et d'apaiser les conflits d'ordre social, économique et politique. Le programme couvrait toutes les religions.

L'Iraq est un pays multiethnique où vivent des musulmans, des chrétiens, des yézidis, des chaldéens et des mandéens.

Active depuis 1991 au cœur de cette région troublée, la fondation AMAR, avec son équipe composée d'indigènes, avait une conscience aiguë de la nécessité de ce programme. Les membres de notre équipe en Iraq ont tous vécu les situations difficiles causées par l'intolérance religieuse et comprennent qu'il est indispensable de s'attaquer aux racines du problème.

L'objectif spécifique était de transcender les conflits sectaires et de lutter contre les violences. entre les différentes communautés religieuses dans le sud de l'Iraq et de garantir aux minorités religieuses un accès équitable et juste à la vie sociale, économique et politique. La fondation AMAR a œuvré, en collaboration avec des professeurs d'universités locales, à l'élaboration d'un programme de formation portant sur la tolérance religieuse, les droits de l'homme et l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce programme était dispensé aux organisations de la société civile, aux dirigeants religieux et communautaires, aux enseignants et professeurs d'universités à Bassorah, Maysan et Dhi Qar dans le sud de l'Iraq.

Le message de tolérance porté

par le programme a été transmis à leurs communautés à travers diverses activités et conférences. Cette approche a permis que ces compétences soient entretenues par les activistes irakiens, la société civile, les enseignants et les professeurs, qui, ont pu continuer à diffuser le message.

Au cours des 3 années de mise en œuvre du programme, notre équipe a formé plus de 10 800 personnes et le personnel de 10 organisations de la société civile et 36 dirigeants religieux et communautaires. couvrant par là même l'ensemble des confessions présentes en Iraq. Grâce à AMAR, nous avons pu aider Sajjad et Marwa. Nous avons contacté leurs dirigeants communautaires respectifs, qui avaient tous deux été formés dans le cadre du programme de notre fondation. Alors que les deux familles réprouvaient cette relation, les dirigeants ont, grâce à leurs connaissances nouvellement acquises, su les persuader de laisser l'amour opérer et les deux jeunes sont désormais mariés. Il s'agit d'une victoire, même s'il est impossible de mettre fin à

est impossible de mettre fin à une hostilité séculaire du jour au lendemain. Nous sommes fiers de mener à bien ces initiatives et cherchons des sources de financement pour poursuivre notre projet CDR à travers tout l'Iraq.

Emma Baroness Nicholson of Winterbourne

Présidente de la Fondation AMAR ALDE, Royaume-Uni (1999-2009) nicholsone@parliament.uk

MISSION D'OBSERVATION EN CATALOGNE

Le groupe Alliance libre européenne au Parlement européen a décidé in extremis d'envoyer un groupe d'observateurs pour ces élections importantes. Ces élections revêtent une importance majeure pour l'avenir de la Catalogne, mais également pour le gouvernement espagnol de Mariano Rajoy et pour l'Europe. Bref résumé des faits: après de vains appels au dialogue pour assurer un meilleur statut d'autonomie, les partis favorables à l'indépendance réclament la tenue d'un référendum en Catalogne le 1er octobre. Madrid juge ce référendum illégal et envoie la Guardia civil, la gendarmerie espagnole, afin qu'elle intervienne. Celle-ci fait usage de la force et de la violence, les images font le tour du globe. Des urnes sont saisies afin d'empêcher le référendum. Cependant, de nombreuses personnes vont voter et, s'appuyant sur le résultat du référendum, les partis proclament la République indépendante de Catalogne le 27 octobre au parlement. Celle-ci cherche également à rester dans l'Union mais la Commission européenne ne réagit pas. En dépit de l'appel explicite au dialogue de la part des Catalans, Madrid déclenche l'article 155 de

la Constitution, afin de sanctionner la communauté autonome, de dissoudre le parlement et d'organiser de nouvelles élections. Le ministre-président Puigdemont fuit en Belgique avec une partie de son gouvernement. Les membres du gouvernement restés en Espagne sont jetés en prison. La réaction de l'Europe ne varie pas: la loi, c'est la loi (considérant que le référendum était inconstitutionnel).

Aucun observateur international n'a été invité par le gouvernement espagnol: une raison supplémentaire pour aller voir sur place et soutenir la démocratie.

Nous sommes partis avec une délégation composée de députés européens, d'anciens députés et de représentants venus de Flandre, d'Écosse, de Corse, du Haut-Adige, d'Irlande du Nord, du Yorkshire, de Galice, du Pays de Galles, du Pays basque et bien sûr de la Catalogne. Le mardi 19 décembre au soir, nous avons assisté à la conférence de clôture de l'ERC (un parti nationaliste de gauche) dont le chef de file et ancien vice-premier Oriol Junqueras est encore incarcéré à ce jour. Le mercredi a été ponctué de réflexions et de notes d'information. notamment avec l'ANC, dont les

dirigeants Jordi Sànchez et Jordi Cuixart sont également en prison. Jeudi ont eu lieu les élections proprement dites: nous nous sommes rendus dans vingt bureaux de vote (en deux groupes) situés dans dix quartiers sociologiquement différents de Barcelone. Le taux de participation fut partout très important: plus de 80%. Ce chiffre est un parfait exemple de participation démocratique pour le reste de l'Europe.

Les électeurs font la queue de manière disciplinée en attendant de pouvoir entrer, ils recoivent une enveloppe pour y introduire la liste de leur choix et se présentent avec leur passeport. Leurs noms sont ensuite notés et barrés sur le registre. Chaque parti avait un représentant. À 20 heures, les bureaux de vote ont fermé et les voix ont été comptées sur place dans chaque bureau. Le soir, nous avons eu connaissance des résultats: les partis qui cherchent à promouvoir l'indépendance ont de nouveau obtenu la majorité. Madrid doit maintenant reconnaître que la seule et unique voie pour sortir de l'impasse est celle de la négociation. La Commission européenne ne peut plus non plus détourner le regard: il faut amener une solution politique. L'Europe ne peut pas laisser tomber les Catalans et doit faire cesser la violation des valeurs démocratiques: Elle doit faire pression pour faire libérer les prisonniers politiques et rassembler les représentants au sein du nouveau parlement catalan.



Jan Dhaene

Verts/ALE, Belgique (2002-2004) jandhaene@telenet.be

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE: MAISONS DE L'EUROPE

La Fédération française des Maisons de l'Europe est une association créée en 1961 par six Maisons fondatrices. Elle est indépendante des partis politiques, et elle est autonome vis-à-vis des institutions communautaires et nationales. En 2018, le réseau compte 34 Maisons de l'Europe sur l'ensemble du territoire français. Ensemble, les Maisons de l'Europe et leur fédération se sont données pour vocation de contribuer à l'édification d'une Europe unie fondée sur la paix, un développement durable et solidaire et la démocratie, par la promotion, auprès de tous les publics, d'une citoyenneté européenne active. La mission principale de la Fédération est d'accompagner et de coordonner l'action des différentes Maisons adhérentes autour de projets fédérateurs, de défendre leurs intérêts auprès des autorités, et d'établir des partenariats avec d'autres réseaux associatifs à vocation européenne. La plupart de nos Maisons appartiennent au réseau européen **EUNET** (European Network for Education and Training) -70 membres dans 22 pays. Les Maisons de l'Europe sont des associations nées d'un mouvement de citoyens à la fin des années 1940. Historiquement, et un peu comme le mouvement de création de

Fédération Française des Maisons de Europe

Logo ©Fédération Française des Maisons de l'Europe

jumelages entre communes françaises et allemandes, leur création avait pour but de faciliter la réconciliation après la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, elles se veulent des lieux d'éducation à l'Europe, à travers l'information et le débat sur les réalités de l'Europe -qu'il s'agisse de l'Europe du Conseil de l'Europe ou de l'Union européenne- ainsi que sur les institutions et les politiques de l'Union.15 de nos Maisons sont «Centres d'Information Europe Direct», relais entre les institutions européennes et les citoyens.

'Les Maisons de l'Europe et leur fédération se sont données pour vocation de contribuer à l'édification d'une Europe unie fondée sur la paix.'

Chacune de nos «Maisons», de Brest à Strasbourg, de Dunkerque à Montpellier, est une association née de l'engagement européen d'acteurs de la société civile, d'élus, de simples citoyens. Ensemble, elles regroupent environ 4000 adhérents. Leurs adhérents peuvent être des individus ou des personnes morales: collectivités territoriales, universités, établissements scolaires syndicats, entreprises, associations culturelles, éducatives ou sportives, comités de jumelage...

Les équipes des maisons de l'Europe, salariés et bénévoles, interviennent auprès des jeunes dans les établissements scolaires ou dans des activités d'éducation informelle. Ces animations ont pour but de rendre plus vivantes pour les jeunes la réalité de l'Europe, sa diversité géographique et culturelle, par exemple à travers

les contes et légendes, l'origine des langues, ou les monuments en Europe. Mais elles peuvent aussi porter sur les valeurs fondatrices de l'Union européenne et le fonctionnement de ses instituions. Des ateliers «mobilité» sont organisés afin de présenter les possibilités de mobilité en Europe à travers le programme Erasmus + (études, stages service volontaire européen). Les Maisons organisent, avec leurs nombreux partenaires, des débats sur les thèmes liés à l'actualité européenne, et contribuent partout à la réussite des festivités de la semaine de l'Europe en mai.

Tout ce travail est particulièrement nécessaire dans la période actuelle, où l'Europe sert trop souvent de bouc émissaire aux populismes: les Maisons de l'Europe vont s'engager à fond dans les consultations citoyennes lancées par le président Macron, en amont de l'élection en 2019 du Parlement européen. Seul l'engagement lucide d'un grand nombre de nos concitoyens peut donner à l'Europe la cohésion et la force nécessaires pour faire face, dans le respect de ses valeurs, aux enjeux de la mondialisation. Les Maisons de l'Europe veulent y contribuer.

Notre fédération a été présidée ces dernières années par Catherine Lalumière, grande Européenne et ancienne Vice-présidente du Parlement européen ; c'est un honneur et un bonheur pour moi de lui succéder à cette responsabilité.

Martine Buron

PES, France (1988-1994) martineburon@wanadoo.fr

FOCUS



FOCUS

LA CULTURE EUROPÉENNE À TRAVERS LES ÂGES

Pour moi, la culture européenne, c'est avant tout un état d'esprit! Si, certains esprits chagrins se bornent, indépendamment de tout contexte, à la réduire à une vision simpliste et négative en se référant, par exemple, aux Croisades, à l'extermination de populations autochtones, à l'esclavage et au colonialisme, d'autres perçoivent l'Europe et sa culture comme un phare guidant ceux qui cherchent à améliorer leur bien-être et à cultiver leurs propres valeurs.

L'Europe est, nous le savons tous, l'un des plus petits continents de notre planète. Ses frontières orientales sont difficiles à cerner, alors que ses limites septentrionales, méridionales et occidentales s'étendent à mesure que les Européens se déplacent, agissent et marquent de leur empreinte les différentes époques de l'histoire de l'humanité!

Au-delà de ce qu'il est possible de transmettre, ou même «d'imposer», être européen détermine fondamentalement la vision et la perception que l'on peut avoir de l'autre

La culture européenne s'inscrit dans une dialectique entre introspection et extraversion en s'interrogeant, depuis la culture grecque (qui ne

se satisfaisait pas de réponses simples si celles-ci n'ouvraient pas implicitement de nouvelles questions), sur ses errements péripatéticiens depuis l'agora. Ce mode de pensée s'est propagé, au départ de la mer Égée, dans la vaste Méditerranée, la «Mare Nostrum» de la civilisation romaine, à partir de laquelle l'Europe repoussait alors ses frontières au nord et à l'est, dans une expansion qui, finalement, conduirait à son propre déclin impérial, consacrant l'essor des racines iudéo-chrétiennes issues du Proche-Orient, une idéologie qui a poussé l'Europe à adhérer au modèle chrétien.

La culture européenne est une symbiose des pensées laïque et religieuse qui, unies, ont façonné la période médiévale et, en se séparant, se sont éloignées l'une de l'autre plus que partout ailleurs dans le monde, captives de monolithisme existentiels aui, s'ils se sont développés et ont cultivé leur propre sphère d'influence, n'ont toutefois jamais été en mesure de proposer ou d'affirmer des concepts, tels que la liberté, la fraternité et l'égalité, grâce auxquels l'Europe s'est réinventée, et qu'elle s'est efforcée de diffuser aux quatre coins du monde, dans des territoires aussi différents

que distants.

L'érection des cathédrales et l'ouverture de la maison Renaissance à la diversité sont des instants de tolérance humaniste qui ont contribué à l'acceptation des droits d'autrui, tant matériels que spirituels. De la même manière, les liturgies, saintes ou non, des «fêtes baroques», ont poussé les Européens à la réflexion oisive dans les cafés du 18e où les discussions opposaient les concepts de décadence, le développement industriel et les mouvements sociaux dans un état d'esprit particulier, dans lequel l'individu et la collectivité ont affirmé. comme dans nulle autre culture. leur existence. C'est cette prise de conscience, d'où émane leur pouvoir. qui attire, depuis le 20e siècle, les flux successifs de migrants en quête d'une référence à laquelle s'identifier. Pour moi, la culture européenne dans le monde est avant tout une bienveillance qui nous permet. grâce au multiculturalisme, de nous élever – ce qui n'est pas chose aisée, surtout face à des vents culturels contraires – pour nous affirmer et faire valoir notre différence, sachant que le plus beau reste de dépasser nos rêves et de contempler les différentes perceptives que ceux-ci nous ouvrent sur le plan du développement humain. Notre identité européenne, forte de sa dimension culturelle et historique, doit nous pousser à nous intéresser à



Pedro Canavarro

l'autre en ce 21e siècle.

Portugal PSE (1989-1990) ARC (1990-1994)

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DU PATRIMOINE CULTUREL

Au fil des siècles, le patrimoine culturel mondial s'est enrichi de contributions, reflétant différentes facettes des générations qui se sont succédées.

Malheureusement. l'histoire est jalonnée d'événements regrettables qui ont conduit à la perte de valeurs patrimoniales. Cela étant, il faut reconnaître que de nombreux efforts sont aujourd'hui déployés pour les préserver et les promouvoir. Préserver ces valeurs entraîne, bien souvent, des coûts financiers très élevés. Ces coûts peuvent toutefois se justifier. Ils permettent en effet de créer des emplois dans des secteurs économiques importants, sans compter qu'il serait tout bonnement inacceptable de faire une croix sur l'héritage culturel que nous ont laissé les générations précédentes. L'histoire nous jugerait sévèrement si nous nous en désintéressions, indépendamment des éventuelles retombées financières liées à cette promotion du patrimoine. Dresser l'inventaire des valeurs doit aller de pair avec la mise en place de mesures strictes de protection et l'imposition de sanctions lourdes pour tout contrevenant aux mesures de sauvegarde. D'énormes efforts doivent également être consentis pour poursuivre ce qui a été entamé

C'est une manière positive de promouvoir la culture. Attirer le plus grand nombre de personnes possible dans des endroits,

et promouvoir avec la plus grande

patrimoine culturel de nos différents

pays et des autres pays du monde, et

ce auprès de toutes les couches de la

population, jeunes et moins jeunes,

détermination les valeurs du

éduquées ou non.



souvent défavorisés, où les valeurs culturelles sont transmises contribue grandement à renforcer ces valeurs. Bien souvent, l'arrivée de touristes est déterminée par d'autres motivations, par exemple, et c'est tout naturel, par les plages en été et la montagne en hiver. En revanche, les valeurs du patrimoine culturel, qui se cachent généralement dans l'arrière-pays, des endroits moins favorisés, attirent naturellement des touristes tout au long de l'année, ce qui permet de valoriser les activités locales en été comme en hiver. Pour donner l'exemple de la ville dans laquelle ie réside, Coimbra, l'université, classée au patrimoine de l'Unesco, est la principale attraction touristique. Elle accueille près d'un demi-million de visiteurs tout au long de l'année, dont 93 % de touristes étrangers. La valeur économique du patrimoine culturel est en l'occurrence très importante, étant donné que le nombre de visiteurs quotidiens est bien supérieur à ce qu'il aurait été sans cet héritage culturel. Il s'agit de tirer parti du potentiel économique qu'offre l'héritage culturel et qui, en Europe, s'est considérablement accru avec l'ouverture du marché dont profitent aujourd'hui les citoyens européens, mais aussi les citoyens de pays

tiers. Ainsi, l'ouverture de l'espace Schengen a mis fin aux files d'attente aux frontières et l'adoption de l'euro par 19 pays permet désormais de circuler d'un pays à l'autre sans devoir changer de monnaie. Puisque la préservation du patrimoine culturel coûte cher et que nos différents pays doivent naturellement répondre à toute une série de besoins sociaux, en matière d'éducation ou de santé notamment, tout revenu supplémentaire est évidemment le bienvenu. À titre d'exemple, les recettes tirées des entrées dans les monuments sont bien souvent très supérieures aux dépenses inhérentes à leur entretien. Mais les avantages économiques vont bien au-delà de ces retours immédiats. Il suffit en effet de jeter un œil aux retombées positives que cette promotion peut avoir pour d'autres secteurs, comme l'hôtellerie, les services de restauration et les spectacles populaires, lesquels véhiculent d'ailleurs des valeurs qu'il convient également de promouvoir.

Manuel Porto

Portugal ELDR (1989 - 1996) PPE (1996-1999) mporto@fd.uc.pt

L'ARCHITECTURE RURALE DES ÎLES GRECQUES

L'architecture rurale en Grèce, et notamment dans les îles, a toujours revêtu un caractère particulier au fil des siècles.

Elle a été définie en tant qu'«architecture inconnue», l'architecture des bergers, qui rassemblent leurs troupeaux de moutons et de chèvres dans les bergeries.

Dans les îles de l'Égée du Nord telles que Lemnos ou Lesbos, cette architecture populaire a été préservée dans une large mesure. Elle se distingue de celle des Cyclades et compte plusieurs milliers de constructions en pierre disséminées dans les îles.

À l'aide d'un mètre à ruban et d'un appareil photo, j'ai parcouru les îles en dessinant et en photographiant ces constructions agricoles. Alors que je commençais à esquisser la première image, j'ai réalisé qu'il fallait que j'étudie aussi les îles des Cyclades. C'est ainsi que j'ai pu saisir les influences réciproques en matière d'architecture, comme à Tinos, une île tout aussi riche en matière d'architecture rurale. Pour conserver ce patrimoine, une

révolution éducative d'un nouveau genre est nécessaire. L'histoire de l'architecture locale de chaque région doit enfin être enseignée à l'école, comme en Ligurie (Italie), en Gironde (France) ou au Tyrol (Autriche). En Grèce, la diversité de l'architecture rurale est accentuée par la mosaïque des milliers d'îles éparses, ce qui rend particulièrement nécessaire de prendre des mesures pour les protéger.

L'Union européenne doit également adopter des règles visant à protéger les autres formes d'art populaire. Afin de préserver les exemples originaux d'architecture rurale encore restants, le Parlement européen a adopté, le 20 juillet 2006, en séance plénière, le rapport que j'ai rédigé sur la protection du patrimoine naturel, architectural et culturel européen dans les zones rurales et les régions insulaires (2006/2050 (INI)) qui fait notamment les propositions suivantes:

a) le patrimoine culturel doit être concu commo un tout indivisible

a) le patrimoine culturei doit etre conçu comme un tout indivisible qui exige l'adoption de mesures de protection communes;

b) il convient de veiller tout particulièrement à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel et architectural des régions insulaires de l'Europe;

c) les mesures d'intervention dans les zones rurales et les régions insulaires doivent prendre en considération les principes suivants:

- un équilibre durable entre la population et l'environnement,
- une approche intégrée des zones traditionnellement agricoles,
- la participation des populations locales à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et la prise

en compte des positions de ces populations dans les décisions adoptées à l'échelon central, - un dialogue permanent avec les organisations de la société civile, privées et bénévoles œuvrant dans le domaine du patrimoine culturel; d) invite l'Union européenne, les États membres, les autorités locales et les organisations non gouvernementales œuvrant dans le secteur de la culture à s'employer à sauvegarder et à réhabiliter le patrimoine culturel de l'Europe, en particulier les petites agglomérations traditionnelles, mais aussi à sensibiliser les citoyens à l'importance de ce patrimoine;

e) invite les États membres ainsi que les autorités régionales et locales à adopter, le cas échéant, des mesures d'incitation à la démolition ou à la réhabilitation des bâtiments inadaptés, qui dénaturent les caractéristiques architecturales particulières de l'agglomération ou de la localité dans laquelle ils sont situés ou qui ne s'intègrent pas harmonieusement dans le milieu naturel et dans le tissu immobilier existant.

Près de 14 ans se sont écoulés depuis, et la mise en œuvre ne serait-ce que d'une partie des propositions du rapport n'a pas encore commencé.



Nikolaos Sifounakis PSE, Grèce (2004-2007) info@sifounakis.gr

UNESCO

Maintenir la paix par des mesures politiques, le désarmement et le règlement des conflits, qui renforcent la volonté de paix des peuples par une action éducative et culturelle. est-ce réellement possible? L'objectif vaut la peine d'être poursuivi; aucun terme, du reste, ne saurait lui être fixé, car une telle tâche n'est jamais achevée. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est une organisation internationale et l'une des 17 organisations spécialisées, juridiquement autonomes, des Nations unies. Son siège est à Paris. Elle compte 195 membres et 11 membres associés. Signé à Londres en 1946, son acte constitutif tirait les leçons de la Seconde Guerre mondiale. C'est ainsi que son préambule déclare: «Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.» L'Unesco agit donc en faveur de l'éducation à la démocratie fondée sur les droits de l'homme. mentionnée dans une déclaration universelle de 2005, sur laquelle on ne saurait, revenir, même si elle n'est pas juridiquement contraignante en droit international. Il s'agit d'accorder de la valeur aux réalisations des peuples, de se comprendre mutuellement, d'entretenir et de préserver tous les inestimables trésors culturels, sociaux, architecturaux, intellectuels. Nous devons faire le nécessaire pour y parvenir. Des programmes et initiatives des Nations unies découlant d'expériences concrètes y ont contribué et

continuent d'y contribuer. L'Unesco a coordonné le programme d'action mondial des Nations unies sur l'éducation pour tous et la décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable. Elle publie chaque année un rapport mondial de suivi sur l'éducation et œuvre pour l'apprentissage tout au long de la vie. La coopération internationale dans les sciences naturelles, humaines et sociales s'inscrit dans ce cadre. En matière de communications, la défense de la liberté de la presse et la création de médias indépendants dans les pays en développement et les régions en proie à des conflits constituent un enjeu primordial. Il s'agit pour l'Unesco de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture la collaboration entre nations». Pour remplir cet objectif, il faut un engagement éthique fort, des financements, qui proviennent des contributions des États membres. Nous devons aussi attirer l'attention sur l'action de l'Unesco. L'Unesco entend protéger le patrimoine culturel et naturel, préserver la diversité culturelle et encourager le dialogue entre les cultures. Depuis 1976, elle dresse une liste du patrimoine mondial culturel et naturel, où figurent monuments, villes d'histoire et paysages. Elle alimente une vaste encyclopédie scientifique en ligne, se concentre sur le patrimoine mondial documentaire dans le cadre du programme Mémoire du monde, mis en place en 1992, et recense le patrimoine culturel matériel, mais également immatériel, dont les danses, les

pièces de théâtre, les œuvres musicales, les récits et témoignages oraux, les coutumes, les fêtes, les savoir-faire artisanaux. Ce patrimoine, est si précieux que c'est l'humanité toute entière, et non un seul État, qui doit être responsable de sa conservation. L'existence de cette organisation n'est pas acquis. À plusieurs reprises déjà, de profondes divergences de vues ont opposé les États-Unis et l'Unesco. Par le passé, les États-Unis ont gardé leurs distances avec l'organisation pendant 19 ans, le Royaume-Uni pendant 12. L'adoption d'une résolution sur le patrimoine culturel palestinien a conduit à un nouveau retrait des États-Unis, annoncé en octobre 2017. Donald Trump a de plus dénoncé une charge financière injuste et estimé que «l'organisation n'avait pas atteint son objectif», même si les États-Unis

souhaitaient rester observateurs.

Rappelons enfin les destructions

brutales et sans mesure infligées

récemment à la ville syrienne de

Palmyre, l'oasis antique au centre du

plateau alépin. Classée depuis 1980

au patrimoine culturel mondial, elle

figure aujourd'hui sur la liste rouge

compris en raison des pillages qu'elle

du patrimoine mondial en péril, y

subit. Une situation dramatique.

Brigitte Langenhagen PPE-DE, Allemagne (1990-2004) brigitte-langenhagen-cux@tonline.de

BIENS CULTURELS ET CONFLITS ARMÉS

L'Union européenne a désigné l'année 2018 comme «Année européenne du patrimoine culturel» avec pour objectif de promouvoir la diversité culturelle, le dialogue interculturel et la cohésion sociale. mais aussi de valoriser la contribution du patrimoine culturel européen et de le placer au cœur des relations entre l'Union européenne et les autres pays au moment précis où, dans les zones de conflits, les trésors culturels sont menacés et détruits. On sait que la protection des biens culturels en cas de conflits armés est régie par les conventions internationales et par le droit national des différents États. Depuis 1902 jusqu'à aujourd'hui, la convention de la Haye de 1954, fruit des tristes expériences de la Seconde Guerre mondiale, accompagnée d'un règlement et d'un protocole additionnel en 1999, a joué un rôle capital dans l'évolution du droit et du concept de bien culturel. Dans la convention, le concept de patrimoine culturel universel est cité pour la première fois et il en ressort que les dommages occasionnés aux biens culturels, ou à n'importe quel peuple auquel ces biens appartiennent, constituent des dommages causés au patrimoine culturel de l'humanité toute entière. Le concept de patrimoine mondial est ensuite devenu plus vaste, grâce à la mise en place du principe de réciprocité en ce qui concerne la sauvegarde des biens à travers la promotion d'actions de protection, de prévention et de sécurité dans toutes les situations à risque, comme les conflits armées et les catastrophes naturelles, coordonnées par l'ICBS (Comité international du

Bouclier bleu) qui unit compétences, expérience et réseaux internationaux spécialisés à travers une collaboration avec les autorités militaires et les services d'urgence.

La protection du patrimoine dans les zones de crise et la lutte contre le trafic d'œuvres d'art ont été les priorités de la première réunion du G7 de la culture qui s'est tenue les 30 et 31 mars 2017 à Florence où, en lien avec l'initiative de l'Unesco «Unite4Heritage», la mise en place d'un groupe de travail a été proposée afin de protéger le patrimoine artistique mondial par la création des «casques bleus de la culture»: une équipe d'intervention en cas d'urgence dont le personnel hautement spécialisé, mixte, civil et militaire, est composé de carabiniers pour la protection du patrimoine culturel, d'historiens de l'art, d'étudiants et de restaurateurs. Le 25 mars, le Conseil de sécurité de l'ONU avait déjà approuvé à l'unanimité la résolution 2347 présentée par l'Italie et la France en s'appuyant sur l'importante contribution technique des carabiniers en tant que «casques bleus de la culture», destinée exclusivement à la protection du patrimoine culturel menacé dans les situations de conflits armés. Au cours des 20 dernières années. l'Italie a lancé des initiatives importantes en ce qui concerne la protection du patrimoine culturel dans les zones de conflits. Encore en novembre dernier, lors du mois de présidence italienne du Conseil de sécurité de l'ONU, elle avait indiqué des mesures appropriées en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel et la protection

de la diversité historico-culturelle et des symboles des différentes identités qui sont détruits de façon barbare.

Une politique de reconstruction du processus de démocratie et de paix, en plus des missions militaires, est possible si l'on unit des instruments appropriés et cohérents aux instruments internationaux déjà existants. La récupération et la sauvegarde du patrimoine culturel, qui témoigne de l'histoire, de la civilisation, de la culture, de l'identité et de la tradition, peut être un des terrains les plus fertiles et innovants. De plus, s'ils sont conservés et valorisés, les biens culturels peuvent être une ressource économique et sociale importante, en plus d'être un fondement pour la démocratie. Cependant, il est nécessaire de travailler sans relâche en coopération avec le monde politique, culturel, universitaire, militaire et civil. Sans aucun doute, dans les relations internationales, la «diplomatie culturelle» est un instrument capital qui devient stratégique uniquement si la «culture» en devient l'élément principal sur lequel se basent les rapports diplomatiques entre les États, comme c'est déjà le cas pour différents pays qui la considèrent comme une «condition déterminante de politique étrangère».

Monica Baldi PPE-DE, Italie (1994-1999) baldi.monica@email.it

PRIX LUX

Depuis 11 ans, le Prix Lux, prix cinématographique décerné par le Parlement européen, explore de nouvelles facons de dépasser les frontières, de surmonter les obstacles et de bâtir des ponts grâce aux émotions suscitées par les films, en mettant en avant un sentiment commun d'histoire partagée qui nous unit dans notre identité européenne et notre diversité.

La plupart des films européens ne sont diffusés que dans le pays où ils ont été produits et traversent rarement les frontières. Le contraste est d'autant plus frappant que plus de 60% des films sont européens, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des films vus par le public. Le Parlement a créé le Prix Lux dans le but de stimuler à la fois la distribution de films européens de qualité et le débat européen. L'objectif était aussi de promouvoir les talents du Vieux Continent ainsi que son industrie cinématographique.

Le Parlement participe à la distribution des films du Prix Lux à travers l'Europe: il soutient le sous-titrage dans les 24 langues officielles et contribue à produire un exemplaire du film pour chaque pays, élargissant ainsi la portée du film et ses chances sur le marché. La culture et le cinéma devraient

Trophée du prix Lux ©Union européenne

être vus comme des «clés» capables d'ouvrir des portes et de rapprocher les communautés. Ce sont des outils extrêmement efficaces pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés, et pour ouvrir la voie au dialogue interculturel. Notre projet porte jusque dans les écoles grâce à notre pack éducatif.

C'est exactement ce pour quoi le Prix Lux existe.

Le Prix Lux ne se contente pas d'offrir un espace dédié dans plus de 20 festivals à travers l'Europe chaque année grâce aux Journées du cinéma Lux. Il est question de bien plus que de 250 projections et débats sur les problématiques soulevées par les films, que ce soit l'immigration, la violence contre les femmes, la question du genre, les inégalités économiques, l'identité ou encore l'orientation sexuelle. Il ne s'agit pas seulement de donner la chance exceptionnelle, chaque année, à 28 ieunes férus de cinéma de faire partie du jury des Giornate degli Autori (Journées des Auteurs) à Venise puis de devenir les ambassadeurs du Prix Lux une fois revenus dans leur pays, avec pour effet de renforcer ainsi le sentiment de citoyenneté européenne et de toucher de nouveaux publics. Le Prix Lux a rassemblé une communauté fondée sur des bases communes et créé un espace de partage capable de faire évoluer nos opinions et nos mentalités. Les films mis en lumière par le Prix Lux viennent stimuler notre curiosité et nous permettent d'en apprendre davantage sur nos différences et nos points communs. C'est pourquoi nous sommes très fiers des projections simultanées que

nous avons organisées trois années durant sur des sujets d'actualité, avec la participation de différents publics, de réalisateurs et de députés du Parlement lors des Journées du Cinéma Lux. L'année dernière. les trois films en compétition ont une fois encore été projetés simultanément dans toute l'Europe, en sus des projections habituelles, en collaboration avec le Bureau d'information de l'Europe créative de la Commission européenne. Au fil du temps, le Prix Lux s'est affirmé comme un outil unique et efficace pour la diplomatie culturelle du Parlement européen. Nos films sont de plus en plus souvent réclamés par les ambassades européennes du monde entier, de l'Afrique du Sud à l'Argentine, de l'Islande au Texas.

Le cinéma et le Prix Lux sont de parfaits vecteurs pour diffuser nos valeurs, pour réunir les peuples, pour débattre et pour réfléchir sur l'Europe et son avenir. Ce rendez-vous pourrait devenir un instrument idéal pour mettre en œuvre une stratégie en matière de relations internationales en dehors de l'Union européenne, à commencer par les Balkans et le bassin méditerranéen.

La culture et le cinéma comptent parmi les plus puissants vecteurs et doivent à ce titre demeurer le fondement du respect et de la compréhension mutuels. (www.lux-prize.eu)

Doris Pack

PPE-DE, Allemagne (1989-2014) info@dorispack.de

ACTIVITÉS DE L'AAD



SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DE SOUTIEN À LA DÉMOCRATIE

Ces derniers mois, l'Association a engagé un dialogue constructif avec le Parlement européen et d'autres acteurs afin de tirer parti de l'expérience et des connaissances précieuses d'anciens députés en matière de soutien à la démocratie, d'observation électorale et d'autres activités qui s'y rapportent. Avec l'aide de Brigitte Langenhagen et du Secrétariat de l'Association, j'ai poursuivi l'approche que j'avais adoptée lorsque j'étais Vice-président chargé de la démocratie et des droits de l'homme, à savoir que les anciens députés doivent être considérés comme prioritaires pour ces activités. J'ai pris part à un grand nombre de missions, quand je ne les ai pas menées moi-même, depuis que j'ai créé, après la chute du Mur de Berlin, l'Initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), qui reste le principal programme à s'y consacrer aujourd'hui encore. L'IEDDH finance l'ensemble des missions d'observation de l'Union. Il est utile de signaler que le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Edward McMillan-Scott, Abu Zayyad lors du scrutin parlementaire de la mission d'observation en Palestine en janvier 2006

tient à associer systématiquement des anciens députés expérimentés à l'observation des élections. Cette année par exemple, le site du BIDDH recense 19 missions, qui vont des élections présidentielles en Russie et en Azerbaïdian aux élections de mi-mandat aux États-Unis. Le Parlement européen a accepté de mettre tout en œuvre pour encourager et soutenir les candidatures d'anciens députés disposant d'une expérience en la matière afin de participer aux équipes centrales des missions d'observation électorale du BIDDH de l'OSCE. La sélection de ces experts continuera de suivre une procédure stricte et bien définie, mais l'expérience politique et les connaissances des anciens députés, notamment leur participation à de précédentes missions d'observation de l'Union. constituent un atout particulier. Les anciens députés sont invités à s'enregistrer dans la base de données des experts électoraux du BIDDH de l'OSCE, condition indispensable au dépôt de leur candidature à un poste au sein d'une équipe centrale. Le secrétariat de l'Association est à votre entière disposition pour vous fournir toute l'assistance voulue et d'autres informations sont disponibles sur le site de l'Association.

Par ailleurs, nous avons négocié avec le Parlement européen afin que d'anciens députés puissent participer pleinement à ses activités en matière de renforcement des capacités, de médiation et de droits de l'homme. Celles-ci suivent les missions d'observation électorale du Parlement. Désormais, le Parlement européen est prêt à inviter d'anciens députés en

tant qu'orateurs ou experts aux formations et séminaires organisés à Bruxelles, à Strasbourg ou dans des pays tiers. En 2018, les activités de soutien à la démocratie menées par le Parlement concerneront des pays tels que la Moldavie, l'Ukraine, la Géorgie, la Tunisie, le Maroc, le Pérou et le Nigeria, et se dérouleront également dans le cadre du Parlement panafricain. Afin de répondre avec toute l'efficacité et la rapidité voulues aux éventuelles demandes d'experts émanant du Parlement européen et d'informer le BIDDH de l'OSCE de l'énorme capital humain qui existe au sein de l'Association, nous procédons actuellement à la mise à jour de notre base de données afin de mettre en exerque les compétences spécifiques des membres intéressés et désireux de participer à ces activités. Pour des raisons d'assurance et de responsabilité politique notamment, il n'a pas été possible d'associer d'anciens députés aux missions de l'Union à ce stade, et ce malgré les discussions très constructives avec d'importantes personnalités. Nous espérons que la participation systématique et active d'anciens députés à ces programmes permettra de mettre fin aux objections actuelles.

Edward McMillan-Scott

Président Groupe de travail sur la démocratie de l'AAD.
Vice-président pour la démocratie et les droits de l'homme 2004-2014.
Royaume-Uni
PPE-DE (1984-2009)
ALDE (2010-2014)
edward@emcmillanscott.com

PROGRAMME PE AU CAMPUS

RÉSOLUTION DE CONFLITS POUR L'UKRAINE?

Les 20-21 octobre derniers, je me suis exprimé dans le cadre d'une conférence de l'Association ukrainienne d'études européennes, à Kharkiv, au sujet des outils de résolution des conflits de l'UE. Kharkiv devait devenir la capitale de la «nouvelle Russie» des séparatistes. Bien qu'ils parlent russe au quotidien, les habitants de Kharkiv n'étaient toutefois pas partisans de cette sécession.

Le russe est également la langue la plus courante dans les rues de Kiev et les étudiants de l'Université Vernadski poussent un soupir de soulagement lorsque leurs professeurs les autorisent à passer de l'ukrainien au russe. Parmi ceux qui se sont entêtés à donner cours en russe, malgré la nouvelle loi linguistique disposant que tous les enseignements doivent être dispensés en ukrainien (ce qui a été qualifié de «violation des droits des minorités nationales» par le Conseil de l'Europe le 12 octobre de cette année), figure Mikhail Stanchev, professeur d'histoire. Il m'a fait cadeau de son livre écrit en russe et intitulé «La troisième guerre mondiale — La bataille d'Ukraine», dans lequel il accuse Vladimir Poutine d'être une copie d'Hitler. Lorsque nous nous sommes entretenus en privé, M. Stanchev a toutefois reconnu que l'Ukraine portait une partie de la responsabilité du conflit, car elle n'avait pas instauré la démocratie à l'échelon local. Il a convenu par ailleurs qu'il était problématique que l'accord d'association avec l'UE ait forcé l'Ukraine à quitter la zone de libre-échange des anciennes républiques soviétiques. Selon les informations circulant à Kiev, les Baltes et les Scandinaves

sont les faucons de l'UE concernant l'Ukraine et la Russie, tandis que plusieurs pays de l'Europe du Sud remettent les sanctions en question. Ces derniers bénéficient à ce sujet d'un certain soutien de la part d'Idris Jazairy, rapporteur des Nations unies, qui a constaté que les sanctions coûtent 3,2 milliards de dollars par mois aux pays de l'UE et frappent des innocents plutôt que les maîtres de la Russie.

Les participants à la conférence ont écouté avec intérêt lorsque je leur ai parlé des outils de l'UE en faveur de la paix, allant des accords d'association aux sanctions, et ils ont opiné en signe d'approbation lorsque j'ai analysé les conflits nordiques et leurs résolutions pacifiques, par exemple la conquête en 1658 de la Scanie par la Suède. que le Danemark a acceptée il y a déjà trois cents ans. Cent cinquante ans plus tard, en 1809, la Suède a accepté la perte de la Finlande au profit de la Russie après que le poète national Esaias Tegnér a encouragé son peuple à «reconquérir la Finlande dans les frontières de la Suède». La Suède a également accepté, en 1905, la sortie de la Norvège de l'union formée par les deux pays ainsi que la décision internationale de 1920 permettant à la Finlande de conserver l'île d'Åland, bien que sa population eût préféré rejoindre la Suède. Dans les années 1990, Boris Eltsine avait proposé à la Finlande de racheter la Carélie, mais le président Koivisto a décliné cette offre. Cette liste d'exemples dans lesquels des pays nordiques ont accepté des pertes territoriales peut illustrer le principe de l'UE selon lequel les frontières ne doivent pas être

modifiées, mais rendues accessoires. Une question m'a toutefois été posée avec indignation: «Vous conseillez-nous d'abandonner la Crimée et le Donbass?» J'ai répondu par la négative. Les régions disposent bien sûr d'un droit démocratique à poursuivre leur propre destin, comme l'Écosse, le Québec ou la Catalogne. Néanmoins, les règles du jeu démocratiques doivent être respectées. Ce n'a pas été le cas en Crimée et dans le Donbass. L'Ukraine n'est toutefois pas innocente et la loi linguistique est l'expression d'un manque de sensibilité qui peut amener de nombreux Ukrainiens russophones à douter de leur identité ukrainienne. Si la Finlande, qui compte environ 5% de suédophones, peut placer le suédois au rang de langue officielle aux côtés du finnois, pourquoi l'Ukraine ne pourrait-elle pas faire du russe une langue officielle aux côtés de l'ukrainien?

Au cours d'une manifestation devant le Parlement à Kiev, j'ai reçu un petit recueil de poèmes portant le titre «Notre crainte a brûlé dans le feu de Maidan», qui s'est avéré écrit en russe par un auteur né à Moscou. Seul faisait exception à la règle le poème introductif intitulé Hymne à l'Ukraine, qui avait pour refrain: "Nous avons versé notre sang pour notre liberté et montré que nous sommes cosaques de nationalité". Dans ce recueil se trouvent concentrées toutes les contradictions de l'identité ukrainienne.

Per Gahrton

Verts/ALE, Suède (1995-2004) per.gahrton@gmail.com

L'UE PEUT-ELLE SURVIVRE AU BREXIT?

J'ai été très heureux de recevoir une seconde invitation au centre Euroculture de l'université de Göttingen, qui m'avait accueilli pour la première fois en novembre 2016. J'ai proposé une version actualisée de ma précédente intervention, en conservant le même titre: «L'Union européenne peut-elle survivre au Brexit?». Il ne s'agissait pas d'un simple trait d'humour anglais, mais bien d'une mise en garde: le Brexit est une question cruciale pour le Royaume-Uni, mais aussi pour l'Union européenne.

La tristesse et l'incompréhension dominaient chez les étudiants en master assistant aux trois séminaires dans lesquels je suis intervenu. Deux étudiants britanniques s'inquiétaient de leur futur statut et certains de leurs camarades issus d'autres pays de l'Union s'interrogeaient, eux aussi, quant à leur possible statut après le Brexit.

L'an dernier, ma venue a coïncidé avec la nouvelle de la victoire de Donald Trump aux élections présidentielles aux États-Unis, qui suscitait les mêmes réactions de tristesse et d'incompréhension que l'annonce des résultats du référendum.

Ma venue intervient cette année au

lendemain des élections législatives allemandes, qui ont révélé une forte baisse de la popularité des deux principaux partis (CDU/CSU et SPD) et l'essor des nationalistes anti-Union européenne de l'AfD. Le sort de la chancelière Angela Merkel, généralement considérée comme un facteur de stabilité dans l'Union européenne, est désormais source d'inquiétude. Nous entrons dans une période d'incertitude croissante. Les États membres d'Europe de l'Est sont de plus en plus sceptiques, voire hostiles, vis-à-vis des politiques européennes conçues à Bruxelles, comme en témoigne le mécontentement grandissant à l'égard de la politique d'asile de l'Union.

De plus en plus, l'«Europe» est perçue comme le problème posé aux États-nations plutôt que comme la solution aux problèmes nationaux – une réalité qui échappe aux partisans d'une Europe plus forte, à Bruxelles. Le fossé entre les différentes perceptions de l'«Europe» est béant. Selon mon expérience, les jeunes, comme les étudiants avec lesquels je me suis entretenu à Göttingen et les jeunes gens que j'ai rencontrés en Grande-Bretagne ou à l'occasion de conférences de l'Association



des anciens députés au Parlement européen lors desquelles j'ai été invité à m'exprimer, ne partagent pas ce pessimisme. Ils ont en effet bénéficié en si grand nombre des programmes européens qu'ils voyagent avec aisance et assurance et sont prêts à relever le défi de la concurrence et à saisir les chances que leur offre l'Union européenne.

Néanmoins, le doute persiste et grandit: l'Union européenne existe-t-elle pour le bénéfice de tous ou seulement pour une élite agile, mobile et talentueuse? La tâche qui se dessine pour l'Union européenne est lourde et, pour en venir à bout, il faudra afficher moins d'autosatisfaction propagandiste et faire davantage œuvre de persuasion concrète et raisonnée.

Michael Hindley

PSE, Royaume-Uni (1984-1999) @HindleyLancs info@michaelhindley.co.uk



Michael Hindley avec les étudiants lors du séminaire à l'Université Georg-August de Göttingen



Merci à CANDRIAM pour son soutien à notre programme PE au Campus

L'EUROPE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le programme comprenait deux volets:

- 1) des conférences et des débats à l'université;
- 2) la participation à la première rencontre du Réseau international des villes Michelin.

Il combinait ainsi harmonieusement travaux académiques et événement grand public, grâce au travail d'organisation mené par Arnaud Diemer.

Premier volet. Les conférences à l'université de Clermont-Ferrand ont été majoritairement suivies par des étudiants (souvent participants du programme Erasmus ou d'autres programmes de l'Union et originaires de divers pays européens) engagés dans des projets ou la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse, qui ont ainsi eu l'occasion de présenter certains de leurs travaux et d'en discuter avec leurs pairs.

Toutes ces présentations et débats se sont tenus en anglais, ce qui a renforcé le caractère international du séminaire universitaire.

Les présentations ont principalement porté sur la question de l'économie circulaire et des méthodes et outils exploitables pour mettre sur pied un système juste pour tous, qui réponde aux besoins d'une population en croissance démographique sans



surexploiter les ressources ni produire de déchets ou de pollution. Le concept de «cercles de durabilité», développé par Paul James, professeur à l'université de Sidney, apparaît particulièrement intéressant. Il consiste en une évaluation des villes en matière de développement durable dans quatre domaines: écologie, économie, politique et culture; chaque domaine est sous-divisé en sept champs, parmi lesquels figurent respectivement «matériaux et énergie» et «eau et air», pour l'écologie, «production et ressources» et «travail et bien-être», pour l'économie, «organisation et gouvernance» et «communication et déplacement», pour la politique, ainsi que «engagement et identité» et «genre et générations», pour la culture. L'évaluation se fait sur une échelle de un à neuf, depuis une durabilité de niveau alarmant jusqu'à une durabilité dynamique. Une partie du séminaire portait également sur l'évolution future des villes: des scénarios ont été présentés qui prévoient des tours équipées de jardins verticaux et des bâtiments sur le modèle d'une forêt, ce qui a permis une réflexion philosophique sur les conceptions qui sous-tendent le développement durable des villes. Zofija Mazek Kukovic et moimême avons pris part aux débats. Deux sessions étaient tout particulièrement consacrées aux questions européennes. Dans l'une, nous nous sommes

présentées et avons exposé notre

travail au Parlement, dans l'autre,

un entretien était mené par un

Nous avons ainsi pu parler des

programmes, des budgets et

scientifique honoraire.

notamment de la législation, ainsi que de notre vision des évolutions à venir.

Originaires de pays divers (Espagne, Belgique, Ukraine), les participants se sont montrés particulièrement intéressés par la question de l'autonomie des régions, de la participation des régions aux processus politiques de l'Union et de l'accès à l'Union, ainsi que par les questions géopolitiques. Le Brexit a naturellement lui aussi concentré l'attention.

J'estime qu'il reste important et nécessaire, après tant d'années, de continuer à expliquer l'élaboration et le fonctionnement de la législation européenne, même à des participants très instruits.

Deuxième volet. Le séminaire incluait la participation à la première journée de la première rencontre du Réseau international des villes Michelin, consacrée au thème de la ville durable. Tous les participants et intervenants étaient réunis au centre des congrès Polydome. Zofiia Mazek Kukovic et moi-même avons pris part aux débats en tant que spécialistes. Nous avons ainsi eu l'occasion de parler des règles législatives et des projets ou programmes de l'Union destinés à soutenir les villes durables et de souligner l'importance de la coopération en Europe.

Si l'on ajoute que des représentants de pays du monde entier étaient réunis, je suggérerais que le Parlement et l'Association des anciens députés restent en lien avec cette initiative pour poursuivre la coopération.

Ilona Graenitz

PSE, Autriche (1995-1999) ilona.graenitz@chello.at

NOUS SOUCIONS NOUS DES GÉNÉRATIONS DE DEMAIN?

J'ai pris grand plaisir à participer au programme Jean Monnet de l'université de Clermont Ferrand et au symposium international «Réseau Michelin des villes durables». Comment parvenir à la ville durable? Comment ouvrir la voie à l'Union européenne durable? Ilona Graenitz, ancienne députée européenne et membre de l'AAD, était également présente. Je vous livre un passage extrait de mon livre, publié il y a trois ans, intitulé Start up Europe: «Il est plus réaliste de parvenir à une croissance économique durable en produisant davantage de produits avec moins de ressources en période de crise qu'en période de prospérité. L'histoire nous montre, en effet, que la prospérité ne favorise pas la créativité. Des changements maieurs s'imposent en priorité dans les domaines de la mobilité, de l'alimentation, de la santé et du logement.» Ces thèmes étaient toujours d'actualité lors des deux manifestations organisées à Clermont-Ferrand qui ont mis l'accent sur la mobilité et la durabilité des ressources à notre disposition dans le monde.

La conférence avec les doctorants était axée sur la durabilité des villes. Aucune solution n'existe pour parer à l'augmentation de la population urbaine alors que, selon certaines sources, en 2040, 70% de la population se concentrera dans les villes. Ce que je proposais c'était de nous pencher sur les moyens d'inciter les gens à s'établir dans les zones rurales et à y rester grâce à l'instauration de conditions favorables. Être proche de la terre et de la nature est également source de

joie intérieure.

Les chercheurs et les professeurs des universités ont présenté les défis à relever par les villes en ce qui concerne la culture, l'environnement, l'énergie, les retombées économiques et la société. Deux tables rondes nous ont permis de débattre de la législation européenne en la matière et des tendances prospectives. Les étudiants s'interrogeaient sur ce sentiment d'appartenance à l'Union européenne tout à fait unique. En effet, pour eux venant des quatre coins du monde, c'est ce qui impressionne le plus à propos de l'Union européenne. Ils se sont montrés plus critiques à l'égard du Brexit et de la crise migratoire. Lors de la conférence organisée par le réseau Michelin, ma présentation portait sur la mobilité.

«En tant qu'ex-ministre de la santé et ancienne députée ayant siégé à la commission ENVI, mon action se concentre davantage sur la santé de la population et l'état de notre planète. Le Parlement européen a contribué à la quasi-totalité de la législation indispensable sur laquelle repose la mobilité, autre élément clé de la ville durable. Grâce à l'Europe numérique, au marché intérieur numérique et aux mégadonnées s'ouvrent de nouvelles opportunités techniques pour connecter la population, ce qui répond à leurs besoins de mobilité. On ne peut se contenter de considérer les besoins de la population, l'aspect humain des choses doit également entrer en ligne de compte. Chacun d'entre nous veut se sentir protégé, mais aussi respecté dans sa vie privée. La mobilité est susceptible d'améliorer la sécurité de la population, notamment en cas d'accident, de catastrophe naturelle ou d'urgence en matière de santé. La mobilité et l'accessibilité jouent un rôle important pour la durabilité et le développement des entreprises.»

Yann Arthus Bertrand, photographe de notoriété internationale, a présenté, à travers ses photographies et ses documentaires, les populations et la nature qui font notre monde. Son dernier documentaire en date, WOMEN, est centré sur la difficulté de la vie des femmes touchées par la pauvreté: un appel à l'action politique.

Cécile Coulon, jeune auteure à succès, présentait, quant à elle, son dernier livre primé intitulé Trois saisons d'orage. Après une enfance passée dans un village, elle se consacre aujourd'hui à l'écriture et s'efforce d'insuffler chez les jeunes l'envie d'une vie plus en phase avec la nature.

Puisque j'interviens dans le cadre du programme campus de l'AAD, je félicite l'université de Clermont-Ferrand et le professeur Arnaud Diemer pour l'excellente organisation, comme en attestent également la motivation manifeste des étudiants et leur participation à notre débat.

Je tenais à vous adresser mes plus vifs remerciements.

Zofija Mazej Kukovič

PPE, Ślovenie (2011-2014) zofija.mazejkukovic@gmail.com

RENCONTRE AVEC LA JEUNE GÉNÉRATION

Depuis maintenant plusieurs années, je participe au programme «PE au campus» dont l'objectif premier est à l'origine de mon engagement: accroître le capital de connaissances des étudiants en leur faisant bénéficier de notre expertise. La réciprocité est au cœur de ce projet. En effet, en tant qu'intervenants, nous tirons profit de la pensée critique et de l'approche analytique de la jeune génération. En décembre dernier, j'ai travaillé sur la question de l'immigration dans l'Union en 2017 et sur le rôle du Parlement européen dans la sortie du Rovaume-Uni de l'UE.

La première conférence a mis en lumière le caractère inédit de la circulation des personnes dans le monde. Nous avons débattu des politiques publiques des États membres en matière d'intégration des migrants. Nous avons également abordé l'immigration sous l'angle de l'identité et du populisme. J'ai brièvement évoqué la réforme du système de Dublin et la politique de l'Union européenne en matière de retour.

Les préoccupations quant à l'immigration et l'identité étant des questions centrales de la politique européenne, nous avons passé de nombreuses heures à discuter de deux enquêtes qui éclairent deux aspects de la situation.

La première des deux enquêtes a été menée par Chatham House (Royal Institute of International Affairs) à Londres et examine les ressentis des citoyens européens par rapport à l'immigration, à la crise des réfugiés et à la manière dont celle-ci a été gérée depuis 2015. La question spécifique de l'islam au sein des sociétés européennes est ainsi l'un des principaux sujets de cette enquête.

La seconde enquête émane de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), dont le siège est à Vienne. Elle met l'accent sur l'expérience des réfugiés musulmans et de leurs enfants nés dans les États membres de l'Union. Les résultats de ces enquêtes nous enseignent deux choses:

- Les mouvements populistes vont continuer à trouver un écho parmi la population tant que leur stratégie sera de jouer sur ces inquiétudes pour renforcer l'opposition à la politique de l'Union. C'est pourquoi il est vital de mettre en œuvre une politique de grande envergure afin de tendre la main aux électeurs séduits par les extrêmes et de recadrer les débats sur l'immigration de manière à lutter contre l'impression d'une menace pour notre culture ou notre identité.
- À plus long terme, les dirigeants des institutions de l'Union, la société civile et les entreprises vont devoir s'impliquer davantage pour essayer de faire évoluer les mentalités. Pourtant, notre système européen nous permet d'être plus optimistes que dans d'autres régions du monde; non seulement parce que les économies nationales de certains États membres de l'Union sont parmi les plus compétitives de la planète, mais aussi parce que ses sociétés comptent parmi les plus égalitaires. Le défi pour l'Union consiste à exploiter ces points forts et à s'appuyer sur les avancées historiques de l'intégration.

Afin de rapprocher les quelques 60 étudiants issus de diverses

nationalités, j'ai parlé de Give a Home, une série de concerts en solidarité avec les réfugiés qui ont eu lieu dans plusieurs villes des quatre coins du monde en septembre dernier. Le chanteur et compositeur britannique Ed Sheeran a lui aussi apporté sa pierre à l'édifice en se joignant aux plus de 1 000 artistes qui ont donné des représentations privées chez leurs fans en soutien aux réfugiés.

Le second thème, à savoir le rôle du Parlement européen dans la sortie du Royaume-Uni de l'UE, a suscité de nombreuses questions selon le mot d'ordre «il n'y a d'accord sur rien tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout». Nous avons examiné en détail les droits des citoyens, l'accord du Vendredi Saint et le règlement financier unique. Nous avons consacré une séance à la réflexion sur le thème de l'opinion publique dans l'ère de l'après-Brexit.

Un petit projet très créatif a marqué le point d'orgue de nos travaux lors de la session du vendredi. Des étudiants issus de Syrie, du Ghana, de Croatie, d'Ukraine, de République Tchèque et moi-même nous sommes rassemblés pour appeler à l'empathie dans une chanson intitulée Race to Freedom, dédiée au 18 décembre, la Journée internationale des migrants, et au 20 juin, la Journée mondiale des réfugiés.

Mariela Baeva

ALDE, Bulgarie (2007-2009) mariela.baeva@nanotech-oecdpartner.eu

CRISE ET AVENIR DE LA DÉMOCRATIE

Sous la présidence de l'ancien Premier ministre français Jean-Pierre Raffarin et en présence de Députés de l'Assemblée Nationale, Haut fonctionnaires et Représentants de la vie civile i'ai eu l'honneur de conclure un séminaire à Paris sur «Crise et avenir de la démocratie». Voici quelques-unes de mes remarques. Des grands esprits du continent diagnostiquent une crise existentielle de la démocratie en tant que système politique d'une société libre. Apparemment un certain pessimisme est inhérent à toute analyse socio-philosophique. Moi, je préfère l'optimisme de la volonté politique: Même si un grand nombre de citoyens ne parait pas convaincus par la pratique, le principe de la démocratie conserve un grand crédit dans tous nos pavs.

Les démocraties en Europe partagent les mêmes principes, et se servent des procédures différentes selon leurs traditions culturelles et leurs expériences historiques. Cela ne nous sépare pas, cela nous unie. Néanmoins nous ne devons pas ignorer certaines déviations graves: En Pologne où le gouvernement est sur le point de réduire l'indépendance de la justice. En Hongrie où une forme particulière d'autoritarisme est en train de se développer. Et n'oublions pas d'autres pays où la démocratie est évidemment pourrie par la corruption et la criminalité. Dans presque tous nos pays la démocratie se voie défiée par le nationalisme, l'isolationnisme et la xénophobie croissant. Espérons et travaillons que l'obligation de se justifier dans les institutions de l'Union peut servir de rempart de n'aller trop loin.

Le regard sur l'Europe ne doit pas nous laisser échapper la situation de la démocratie au monde: L'islamisme arabique militant veut l'écraser comme émanation de la civilisation occidentale. La Russie et la Chine s'y moquent tacitement comme modèle épuisé et mal adapté aux exigences du monde moderne, et nous traitent ouvertement ainsi. Aux Nations Unies environs 150 États membres ne peuvent être classifiées comme démocraties au sens strict. Pour la maiorité entre eux la démocratie n'est certainement pas le choix préféré pour l'avenir. S'il nous fallait renforcer l'unification de l'Europe pour affirmer sa place politique, économique et culturelle au monde globalisé, nous devons le faire encore de plus pour y garder une retenue de souveraineté et un réservoir de démocratie. Des décisions de portée importante pour nos sociétés nationales sont de plus en plus transférées aux où la source de la démocratie. la souveraineté du peuple, s'écoule dans le vide. Pour la recueillir c'est

organisations et conférences globales l'Union européenne qui doit et qui peut y servir de vase. Parmi les organisations extra-étatiques elle est la seule où les citoyens sont représentés par un Parlement élu au suffrage universel; la seule où les décisions sont prises par la majorité d'États représentant une majorité de citoyens; la seule où les parlements nationaux ont la possibilité de s'ingérer directement au niveau supra-national. Nous sommes en train de développer de manière pragmatique la première démocratie trans-étatique au monde. Tous les peuples européens ont

du mal à transférer quelques souverainetés à l'Union. Et chaque jour nous tous les cédons avec des gestes désinvoltes aux algorithmes des systèmes des groupements privés du Big Data. Par cela nous transférons la démocratie dans une nouvelle situation. Nous n'avons pas encore pleinement compris les conséquences de cette transformation. Mais ceci est clair: Pour le secteur de l'électronique la démocratie n'est plus rien qu'une technologie démodée. Il faut la sauver en se rassemblant sur l'Union. L'État national est affaibli mais il conserve l'affection de ses citovens. L'Union européenne n'étant ni descendue des étoiles, ni née d'une révolution fut créé par les Etats. Elle a besoin d'eux pour la légitimation ainsi que pour l'application de ses décisions. Réformons donc avec prudence et discernement les institutions et les procédures de l'Union sans la faire éclater. Et n'oublions jamais que sa démocratie ne vit pas grâce à de nouvelles institutions et procédures mais grâce à l'espoir des citoyennes et les citoyens d'y trouver de la sécurité, de la participation, de la justice et de la solidarité. La démocratie en Europe est

Klaus Hänsch

Ancien président du Parlement européen PSE, Allemagne (1979-2009) klaus.haensch@web.de

loin d'être un système politique vieilli et démodé. Elle n'exclut pas

l'irrationalité et l'erreur du peuple.

COOPERATION AVEC L'EUI

PROGRAMME POUR LES ÉCOLES SECONDAIRES

La coopération avec l'Institut universitaire européen (IUE), et en particulier avec les archives historiques de l'Union européenne (AHUE), s'est poursuivie avec la participation très appréciée aux programmes éducatifs pour les étudiants de nos membres qui ont contribué, par leur expérience et leurs vastes connaissances, au succès de cette collaboration.

Cette année, les archives historiques ont élaboré un programme destiné aux établissements de l'enseignement secondaire centré sur trois grands thèmes: le Brexit, les migrations et la montée des mouvements nationalistes en Europe. Ces thèmes ont été bien accueillis par les élèves de ces établissements qui ont témoigné leur plus vif intérêt. C'est au cours de nombreuses réunions organisées dans la prestigieuse Villa Salviati de Florence que ces questions brûlantes ont été abordées.

Nos membres Monica Baldi, Luciana Castellina, Vitaliano Gemelli, Gisela Kallenbach, Niccolò Rinaldi, Riccardo Ventre et Sir Graham Watson y ont participé.

Monica Baldi, membre du conseil

d'administration de l'AAD chargée des relations avec l'IUE, a participé à une manifestation dans le cadre de la cérémonie de remise du prix Sakharov 2017, le 13 décembre 2017, fruit d'une co-organisation des archives historiques de l'Union européenne et du bureau de liaison du Parlement européen en Italie. Cette année, le Président Antonio Tajani et les chefs des groupes politiques du Parlement européen ont décidé de décerner le prix Sakharov à l'Opposition démocratique au Venezuela. Hans Gert Pöttering, ancien président du Parlement européen (2007–2009). était présent à la cérémonie de remise du prix à Florence; 120 lycéens ont pu échanger avec lui dans le cadre d'une séance de questions-réponses sur les droits de l'homme et la liberté de pensée. À propos de ce prix, Hans Gert Pöttering a expliqué que nous devons «soutenir ceux qui luttent avec abnégation et courage pour les droits des autres [...], car si nous cessons de lutter en faveur des droits des autres, un jour, nous pourrions perdre les nôtres.»

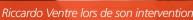


Roberto Parenti, Monica Baldi, Vitaliano Gemelli et Dieter Schlenker











VERS LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE



Prendre part au travail d'une centaine de lycéens florentins de l'Institut européen de Fiesole a été une expérience enrichissante. Les lycéens m'ont semblé intéressés et même trop diligents. Par ce «trop», j'entends l'absence de critiques de fond à l'égard de l'Union européenne en tant que telle, ce qui est surprenant en cette période de crise de popularité que traverse l'institution. Pour la plupart, les étudiants se sont employés, faisant montre d'intelligence voire de compétence, à modifier les propositions débattues par les classes, réparties en groupes. Et pourtant, je me demande si leurs réticences, voire leur timidité, ne tenait pas au fait, que, peut-être, le

lieu leur semblait trop solennel pour qu'ils s'autorisent à exprimer leurs doutes sur le fond.

"La connaissance
même de la façon dont
la société de chaque
État membre s'organise
et dont elle s'exprime
sur un plan culturel
et politique serait, je
pense, très utile et
marquerait un premier
pas vers la création
d'une communauté
européenne"

Si j'insiste sur cet aspect d'une initiative par ailleurs plutôt utile dans son ensemble, et particulièrement bien gérée par les jeunes chargés de l'organiser, c'est parce que je me demande - et cette question s'adresse à tous - s'il ne faudrait pas également prévoir, dans le cadre de ces rencontres, un débat (et des recherches) sur la société européenne et ne pas se cantonner aux activités de leurs institutions. En effet, je persiste à croire que la faiblesse du projet européen réside dans le fait qu'au cours des cinquante dernières années, nous ne sommes pas encore parvenus à mettre en place, à l'échelle européenne, ces organismes intermédiaires qui, en rapprochant les citoyens de l'exécutif, forment la charpente de la démocratie. Je pense aux syndicats, aux partis, aux médias. restés européens uniquement sur le papier, mais qui restent en réalité encore nationaux. La connaissance même de la façon dont la société de chaque État membre s'organise et dont elle s'exprime sur un plan culturel et politique serait, je pense, très utile et marquerait un premier pas vers la création d'une communauté européenne qui, pour l'instant, n'existe pas. Voilà pourquoi il est si difficile de faire de la solidarité, plutôt que de la compétition, le principe fondateur de l'Union.



Luciana Castellina ALDE, Italie (2007-2009) Icastellina@gmail.com

SÉMINAIRE ANNUEL DE L'AAD

LE SÉMINAIRE DE L'AAD 2017

Quel avenir pour une stratégie globale de l'UE dans le domaine de la sécurité et de la défense ?

Menaces transfrontalières & Coopération

L'échange de vue avec le Commissaire européen pour l'Union de la sécurité, Sir Julian King, a permis de mettre en évidence la nécessité d'un renforcement de l'action commune dans le domaine de la sécurité et de la défense au sein de l'Union européenne. En effet, les états membres font de plus en plus face à des menaces de nature transfrontalière comme le terrorisme ou le crime organisé et qui nécessitent donc une réaction collective de leur part. Concrètement, cela doit passer par le renforcement de l'interopérabilité des systèmes d'informations nationaux et par un meilleur échange d'information entre les services de renseignements. Le débat a aussi été l'occasion de rappeler que dans le contexte d'une augmentation des flux migratoires et du risque terroriste, il ne faut pas considérer la fermeture des frontières

Constance Barbou des Courières

comme une solution. Une meilleure approche consiste, au contraire, à renforcer la communication entre les états sur le profil des arrivants. Faire appel au marché unique L'Union européenne possède un atout majeur pour maximiser son action dans le domaine de la sécurité et de l'action extérieure : son marché unique. Ce dernier est un puissant levier qui permet de présenter un front commun sur la scène internationale et de développer des outils utilisables dans 28 pays à la fois.

À ce titre, la création d'un régime commun de sanctions extérieures en est la meilleure illustration. En effet, les états membres sont parvenus à mettre en place des sanctions communes dans le domaine de la défense et des échanges économiques et à les appliquer simultanément afin d'en renforcer leur efficacité. Cette capacité à sanctionner de facon conjointe permet à l'Union européenne d'envoyer un signal très fort auprès de la communauté internationale. Cela doit servir d'exemple pour renforcer l'action commune dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Le Brexit, un obstacle politique Cependant, le départ éventuel du Royaume-Uni fait planer une forte incertitude sur le développement de la coopération européenne dans ces domaines. Le Commissaire Sir Julian King, qui est de nationalité britannique, a fait l'objet de nombreuses questions de la part de l'assistance sur le futur de la coopération avec le Royaume-Uni. Pour lui, le pragmatisme doit l'emporter car les deux parties

ont tout intérêt à poursuivre leur coopération au nom de la sécurité collective. Mais il reste à voir si cela peut s'insérer dans le cadre de leurs futures relations et quelle forme cela prendra.

Cyber-sécurité

Outre les progrès en matière de coopération militaire, la conférence a mis l'accent sur la cyber-sécurité. Le renforcement de la sécurité des réseaux et de l'information est une des priorités de la Commission qui a pris des dispositions en ce sens fin 2017. Le mandat de l'agence ENISA a été révisé pour lui accorder un nouveau souffle et de nouvelles propositions législatives vont être examinées dans le cours de l'année 2018. Pour que ce projet se concrétise, la bonne volonté des États membres va être cruciale. En effet, la lutte contre les attaques cybercriminelles requiert le partage d'informations parfois sensibles entre les États et relève du domaine de la défense nationale. Il est donc là encore essentiel que la coopération intergouvernementale prime afin d'assurer la sécurité collective.

Constance Barbou des Courières

Stagiaire du PE constance-barbou@hotmail.fr



NOUVEAUX MEMBRES



Maria da Assunção ESTEVES (Portugal, 2004-2009, PPE)

Maria da Assunção Esteves a été membre du Parlement européen de 2004 à 2009. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la commission des affaires constitutionnelles, de la sous-commission "droits de l'homme" et de la délégation à la commission de coopération parlementaire UE-Russie et de la délégation pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud et l'Association d'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC).



Ivailo KALFIN (Bulgarie, 2009-2014, S&D)

Ivailo Kalfin a été membre du Parlement européen de 2009 à 2014. Tout au long de son mandat au Parlement, il a été vice-président de la commission des budgets, il a été membre de la commission spéciale sur les défis politiques et les ressources budgétaires pour une Union européenne durable après 2013 et de la délégation pour les relations avec l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et le Kosovo.



Cora VAN NIEUWENHUIZEN (Pays-Bas, 2014-2017, ALDE)

Cora Van Nieuwenhuizen a été membre du Parlement européen de 2014 à 2017. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été vice-présidente de la délégation pour les relations avec l'Inde. Elle a été membre de la commission des affaires économiques et monétaires, de la commission spéciale sur les rescrits fiscaux et autres mesures similaires par leur nature ou par leur effet et de la commission d'enquête chargée d'examiner les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union en matière de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale.



Beatrix VON STORCH (Allemagne, 2014-2017, ECR/ EFDD)

Beatrix von Storch a été membre du Parlement européen de 2014 à 2017. Tout au long de son mandat au Parlement, elle a été membre de la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres, de la commission des affaires économiques et monétaires, de la commission d'enquête chargée d'examiner les allégations d'infraction et de mauvaise administration dans l'application du droit de l'Union en matière de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale et de la délégation à l'Assemblée parlementaire euro-latino-américaine et de la délégation à la commission parlementaire mixte UE-Chili.



ACTIVITÉS



2 mai 2018

EPRS SÉMINAIRE D'INFORMATION

De 15h30 à 17h15. Parlement européen à Bruxelles.

2 mai 2018

SERVICE COMMÉMORATIF ANNUEL

Les membres et anciens MdPE commémoreront leurs collègues qui sont décédés en 2017-2018. De 17h45 à 18h15.

2 mai 2018

À 18h30 au Restaurant des membres du Parlement européen à Bruxelles.

3 mai 2018

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉJEUNER ANNUEL

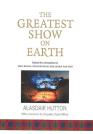
À 10h15, suivi du déjeuner annuel à 13h00. Le vote sera ouvert de 9h45 à 12h30

4-5 juin 2018

VISITE EN BULGARIE

Les inscriptions sont ouvertes.

NOUVELLE PUBLICATION



'The Greatest Show on Earth' par Alasdair Hutton, publié par Luath Press Ltd, 224 pages, £14.99, en anglais.

Disponible sur Amazon ou sur le site Royal Edinburgh Military Tattoo: www.edintattoo.co.uk

NOUVELLE STAGIAIRE

L'AAD a une nouvelle stagiaire qui travaillera avec notre équipe de mars à juillet 2018. Mlle Alessandra Perna est de nationalité italienne et elle est titulaire d'un master en Neuroéthique à l'Université La Sapienza à Roma. Les membres peuvent s'adresser à elle en italien et anglais.

IN MEMORIAM

† 29 octobre 2017 Didier MOTCHANE SOC, France (2007-2009)

Il a été membre français du Parlement européen de 2007 à 2009. Lors de son mandat au Parlement, M. Motchane était membre du Groupe socialiste. Au niveau national, il a représenté le «Parti socialiste».



† 21 novembre 2017 Pol MARCK EPP, Belgique (1984-1994)

Il a été membre belge du Parlement européen de 1984 à 1994. Lors de son mandat au Parlement, M. Marck était membre du Groupe du parti populaire européen (Groupe démocrate-chrétien).

Au niveau national, il a représenté «Christelijke Volkspartij».



† 28 décembre 2017 Jean-François HORY SOC, ARE, France (1989-1999)

Il a été membre français du Parlement européen de 1989 à 1999.

Lors de son mandat au Parlement, M. Hory était membre du Groupe socialiste et Groupe de l'Alliance radicale européenne.

Au niveau national, il a représenté le «Parti radical».



† 2 janvier 2018 Paulette DUPORT SOC, France (1981-1984)

Elle a été membre française du Parlement européen de 1981 à 1944. Lors de son mandat au Parlement, Mme. Duport était membre du Groupe socialiste. Au niveau national, elle a représenté le «Parti socialiste».



† 10 janvier 2018 Horst SEEFELD SOC, Allemagne (1970-1989)

Il a été membre allemand du Parlement européen de 1970 à 1989. Lors de son mandat au Parlement, M. Seefeld était membre du Groupe socialiste. Au niveau national, il a représenté «Sozialdemokratische Partei Deutschlands».



† 17 janvier 2018 Luc BEYER DE RYKE ALDE, Belgique (1980-1989)

Il a été membre belge du Parlement européen de 1980 à 1989. Lors de son mandat au Parlement, M. Beyer de Ryke était membre du Groupe libéral et démocratique.

Au niveau national, il a représenté «Parti réformateur libéral».



† 1 février 2018 Edouard FERRAND, MEP ENF, France (2014-2018)

Il a été membre français du Parlement européen de 2014 à 2018.

Lors de son mandat au Parlement, M. Ferrand était membre du Groupe Europe des Nations et des Libertés.

Au niveau national, il a représenté «Front national».



† 4 février 2018 Etelka BARSI-PATAKY EPP-ED, Hongrie (2004-2009)

Elle a été membre hongroise du Parlement européen de 2004 à 2009. Lors de son mandat au Parlement, Mme. Barsi-Pataky était membre du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens. Au niveau national, elle a représenté «Fidesz-Magyar Polgári Szövetség».

